

REVUE SUR LES TIERS-LIEUX

la

coopérative

tiers-lieux



N°04 - OCTOBRE 2019 -

tiers-espaces
art et ergonomie
coopérative jeunesse
panorama tiers-lieux





5

15

20

SOMMAIRE

- 4 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
Conseil National et futurs Petits Ramdams
- 5 **DOSSIER : Feed Back**
Le Grand Ramdam 2019
- 9 **Tronche de tiers-lieu**
Container avec Gertrude
- 11 **La bonne recette de Florine Jollivet**
3 questions & la boîte à outils
- 14 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
La R&D et la Courte Echelle
- 15 **DOSSIER : En chantier**
Art & Ergonomie
- 19 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
Street Art au Quartier Génial et Formation & tiers-lieux
- 20 **DOSSIER : Radio moquette**
Panorama des tiers-lieux 2019
Appel pour un imaginaire politique commun
- 28 **L'avis du juriste**
par Olivier Ramoul

Revue d'actualité sur les tiers-lieux
Coopérative Tiers-Lieux
29 chemin Richelieu, 33270 Floirac
Tél. 09 72 83 10 90

Rédacteurs :
Marie-Laure Cuvelier , Lucile Aigron, Guillaume Riffaud, Mélissa Gentile, Chloé Rivolet, Hugues Bazin, Blanche Konrad, Florine Jollivet, Olivia Durand, Anne Moirier, Olivier Ramoul.

Mise en page : Sophie Baux et Chloé Rivolet.

Images : tous droits réservés Mickaël Da Silva, Coopérative Tiers-Lieux.



Vos bonnes ré(v)olutions de rentrée

Et si cette rentrée là cessait de ressembler aux précédentes ? Et si nous décidions consciemment de ne pas acheter un cartable neuf, ni la panoplie vestimentaire qui va avec ? Et si nos résolutions prenaient de l'ampleur et que pour une fois nous les aidions à passer Noël ? Et tant que nous y sommes, si l'année complète était une fête et ne se réduisait pas à cette ultime semaine consumériste ? Et si nos "si" devenaient des "je veux" et des "nous voulons" ?

Faire avec, faire autrement, faire un pas de côté, faire de la place pour ce qui nous anime, sortir de sa zone de confort : autant de possibles, de petites ré(v)olutions qui s'incarnent concrètement, et chaque jour avec plus d'envergure, dans les tiers-lieux. Laboratoires vivants de toutes les idées et envies frugales, locales, porteurs d'espoir, d'utopies parfois, mais certainement pas de déni, les tiers-lieux sont photographiés pour vous de diverses façons dans cette revue #4 : d'abord avec un retour sur le Grand Ramdam, la biennale des tiers-lieux qui s'est tenue sur l'île enchanteresse du Lac de Vassivière en mai dernier avec pour thème "la différence est norme" ; ensuite, avec le panorama 2019 des tiers-lieux néo-aquitains, porteuse de maturité, de réseautage local de plus en plus naturel et dynamisant, mais aussi de questions éthiques quant aux missions de services publics qui sont parfois déléguées aux tiers-lieux et dégradées à moindre frais. En zoomant un peu, nous nous attardons sur l'intervention singulière d'un duo ergonomiste-plasticienne qui questionne la gouvernance, la conception, l'art et l'ergonomie dans trois tiers-lieux, et qui vous invite à en faire autant dans le vôtre. Nous proposons également un focus sur les coopératives ouvertes de quartier, prolongement des coopératives jeunesse de services qui forment à l'entrepreneuriat, valorisent les compétences, participent à l'émancipation individuelle par le collectif...

C'est peut-être cela la bonne ré(v)olution ! Trouver sa place, s'affranchir d'une entrave, d'un préjugé... s'émanciper, s'autoriser parmi les autres à être ce que l'on est. Et c'est d'actualité.

Bonne rentrée.

■ **Marie-Laure Cuvelier**

PARLEZ APRÈS

Le Biiiiip SONORE

CONSEIL NATIONAL DES TIERS-LIEUX EN FRANCE



©Crédit photo : Dominique Henri SIMON
le 17 juin 2019

Le 17 juin dernier s'est concrétisé le Conseil National des Tiers-Lieux (CNTL), qui n'était jusque là qu'une préconisation du Rapport de la Mission Coworking "Faire ensemble pour mieux vivre ensemble". Six ministres étaient présents pour l'occasion, pour affirmer leur soutien à l'émergence et au développement des tiers-lieux dans les territoires. Cohésion des territoires, travail, culture, ville et logement, numérique, enseignement supérieur, recherche et innovation... la transversalité des tiers-lieux n'échappe à personne ! Le CNTL a, lors de trois ateliers parallèles, travaillé sur les communs, la gouvernance, et les questions prioritaires à aborder avec les ministres. Jacqueline Gourault, de la Cohésion des Territoires, a bien résumé le sentiment général : "L'État est là pour vous accompagner, mais il ne faut pas tomber dans le panneau de la normalisation". Pour le CNTL, ce sera l'enjeu principal des mois à venir : les tiers-lieux sont désormais largement sortis de l'anonymat, et même attendus au tournant ; aux acteurs de se saisir de l'opportunité d'être entendus et soutenus par le gouvernement, mais attention à la nature des demandes, qui portent en elles un risque de normalisation et d'institutionnalisation préoccupant et surtout antinomique, les tiers-lieux tirant leur richesse de leur diversité et de leur singularité.

PETITS RAMDAMS

PROGRAMME DES PROCHAINS MOIS -
DE OCTOBRE 2019 À JUIN 2020



©Crédit photo : Mickaël DA SILVA
18 janvier 2019

Les Petits Ramdams se suivent mais ne se ressemblent pas... Enfin, si ! On y rencontre toujours plein d'autres animateur(trice)s de tiers-lieux, de partenaires potentiel(le)s, d'élue(s) local(les) x et de technicien(ne)s des collectivités avec qui construire des liens forts au service de nos territoires. On échange toujours entre pairs et le réseau de notre coopérative continue à se tisser au service d'un maillage régional. Mais, à l'image de nos grandes orientations communes, l'enjeu principal n'est plus - même s'il demeure très important - l'émergence de nouveaux tiers-lieux à moins de 20 minutes de chaque néo-aquitains. Les prochains rendez-vous seront davantage consacrés, dans la suite logique de ce qui se faisait avant, au renforcement de l'impact des plus de 200 tiers-lieux déjà existants de notre grande Région.

- Comment aller plus loin dans les services proposés dans le domaine de l'action sociale? (rendez-vous le 18 octobre au 400 à Brive)
- Comment bâtir des réseaux locaux de tiers-lieux pour que ceux-ci agissent ensemble à l'échelle d'un bassin de vie (save the date : Pontonx-sur-Adour, le 5 décembre) ?
- Comment la dynamique tiers-lieu est-elle favorable au développement des activités artistiques et culturelles et quelles actions ont été mises en place par les troisièmes lieux pour y arriver ? (à Angoulême en mars 2020)
- Comment accompagner et encourager les tiers-lieux qui s'attaquent au renouveau de filières économiques locales : textiles, agro-alimentaire, artisanat... (dans le Lot-et-Garonne ou en Dordogne en juin 2020) ?

Tous nos travaux étant nourris de vos expériences de terrain et des résultats de notre programme de Recherche et Développement.



FEED BACK

Bienvenue au Grand Ramdam 2019 LA DIFFÉRENCE EST NORME

Biennale des Tiers-Lieux organisée par la Coopérative des Tiers-Lieux - 23 & 24 mai 2019

Nous avons donné comme thème à ce Grand Ramdam "La différence est norme". Non comme un mot d'ordre mais plutôt comme une facétie, pour explorer la tendance bien ancrée dans les tiers-lieux de vouloir faire autrement et d'accueillir la différence. Cela n'a pas manqué de provoquer de belles discussions. Accueillis par la Région Nouvelle-Aquitaine sur l'île du lac de Vassivière (Creuse), portés par le beau temps et la joie de nous retrouver, nous avons partagé pratiques et réflexions plus conceptuelles. Comment ne pas en rester aux injonctions et faire que s'épanouisse dans les tiers-lieux une véritable diversité ?

De la création de communs à l'accueil des personnes en situation de handicap ou encore en questionnant la manière pour des institutions traditionnelles de faire autrement qu'à leur habitude, nous avons creusé ensemble dans la direction du tiers-espace, comme nous le propose Hugues Bazin (cf article p.6 à p.8). Rester aux marges de la norme... Et vivre pleinement notre rôle de tiers, espace de liberté commune entre l'individu et le monde, dans une société parfois binaire, à l'invitation du philosophe Jean-Michel Besnier.

QUAND LES TIERS-ESPACES INTERROGENT LES TIERS-LIEUX

ou comment favoriser une « politique des hors-lieux »

Ce texte s'appuie sur l'intervention à l'ouverture de la 4^e édition de la biennale des tiers-lieux qui s'est déroulée les 23 & 24 mai 2019 au lac de Vassivière dans le Limousin.

Les tiers-espaces comme « hors-lieux » provoquent des effets de décalages et de bordures. Ils offrent la possibilité de nourrir une analyse critique sur la notion de « tiers » comme celle de « lieu » dans un rapport à l'économie, au territoire, au travail, à la gouvernance. Ils facilitent un croisement et une diffusion des savoirs à partir d'une pratique des espaces en imaginant d'autres scénarios de développement que nous pourrions mettre en discussion autour de la dimension « populaire » (centralité populaire, économie populaire, éducation populaire).

HORS-LIEUX OU LA PRATIQUE DES ESPACES POPULAIRES

Ironie de l'histoire ou simple coïncidence, le lieu où se déroule le rassemblement des tiers lieux, l'île de Vassivière, accueillait en 2004 une résidence de Gilles Clément où il écrivit son « manifeste du Tiers Paysage ».

Que nous dit-il ? Que tout aménagement génère un délaissé et ces zones sans emprise fonctionnelle évoluent naturellement vers un paysage secondaire, refuges à la diversité. Cela rejoint notre définition du tiers-espace¹. En accueillant le vivant qui ne trouve pas de place ailleurs, nous comprenons que « l'urgence d'un système biologique n'est

pas d'obtenir un résultat mais d'organiser pour lui des chances d'existence ». Hisser ainsi l'improductivité, l'indécision, l'abandon, le non-aménagement à hauteur politique prend à rebrousse-poil l'idéologie dominante d'un développement économique productiviste.

Ces espaces « n'exprimant ni le pouvoir ni la soumission au pouvoir » en quoi sont-ils indispensables à la respiration et l'évolution de la société ?

Ils accueillent cette population invisible, surnuméraire de la production économique, un Tiers État, révélant une diversité insoupçonnée dans une pratique consentie de la déprise réaffectant les espaces fonctionnalisés à d'autres usages indispensables à la vie. Des squats urbains aux ZAD rurales, c'est une autre vision de l'habiter et de

l'aménagement public qui est posée. Les tiers-espaces sont « populaires » si nous entendons par peuple, une construction sociale permanente de populations se recomposant et s'affirmant dans une dynamique de transformation sociale à travers la conscience en tant que minorité active d'être un acteur historique de la société. C'est justement dans les zones délaissées et chez les populations délaissées que naissent les tiers-espaces, dans une intelligence sociale inventive, comme des champignons se nourrissant du terreau de décomposition des anciens sites industriels, en recomposant une forme écosystémique.

À l'inverse existe un mouvement de privatisation du savoir et du vivant visant à capter la part la plus importante possible de cette richesse produite par



l'intelligence collective. L'implantation de « nouveaux lieux » sert, parfois à leur corps défendant, d'entrée à cette emprise propriétaire. Une des conséquences les plus visibles est une gentrification du territoire au profit d'une classe dite « créative » possédant les codes de l'ingénierie de projet, entérinant un séparatisme entre des pôles « d'attractivité » et des zones « délaissées » péri-urbaines et rurales.

Dans un mouvement de balancier, la « socialité des ronds-points » des gilets jaunes détourne un équipement territorial de sa fonction première de flux de circulation pour en faire un lieu d'échange et de stratégie collective. Cette restructuration éruptive d'une organisation sociale par une réappropriation d'une pratique des espaces vient rouvrir un imaginaire que le « There is no alternative » de l'idéologie libérale fermait depuis le début des années 80.

Les « hors-lieux » sont ainsi les espaces d'un vécu bien réel et localisé contournant ou détournant les normes extérieures pour instaurer un fonctionnement instituant. Ils rejoignent les « hétérotopies » de Foucault², localisation physique où peut se penser et s'agir la société autrement. Ils confirment « l'imaginaire instituant de la société » de Castoriadis³, auto-création radicale d'espaces autonomes qui refusent une vision finie de la réalité.

Tout pouvoir a besoin de son contre-pouvoir, tout lieu a besoin de son hors lieu, ce sont des mécanismes d'équilibre sans lesquels la démocratie n'est qu'une façade et le politique qu'une filière de l'économie. Est-ce que les tiers-lieux favorisent ce mouvement de balancier ? Le slogan de la rencontre des tiers-lieux à Vassivière « la différence est norme » reste en cela trop ambivalent s'il n'est pas complété par « la justice sociale est la norme ». On ne peut demander

à libérer l'énergie créative bousculant les normes instituées sans vérifier à qui profite l'innovation sociale. En quoi répond-elle à un besoin fondamental.

.....
" Dans un mouvement de balancier, la « socialité des ronds-points » des gilets jaunes détourne un équipement territorial de sa fonction première de flux de circulation pour en faire un lieu d'échange et de stratégie collective. "

Lorsque Jean-François Caron, (maire de Loos-en-Gohelle, dans le Pas-de-Calais), définit l'innovation comme « une désobéissance qui a réussi », de quelle désobéissance pour quelle innovation parle-t-on ? Celle de la « disruption » du « nouveau monde » qui n'est que la transmutation d'un capitalisme à un autre passant par la nécessaire destruction de l'ancien modèle industriel pour l'avènement d'un nouveau, appelé capitalisme cognitif où la richesse n'est plus basée sur l'accumulation de capital fixe, mais sur la capacité d'apprentissage et de création de la force de travail et les processus d'innovation ?

Ou parle-t-on d'un « autre monde » résistant à l'emprise du modèle marchand entrepreneurial sur tous les champs de l'activité humaine (solidarité, santé, social, recherche, culture...), créant de nouvelles centralités populaires auquel ne répond plus un monde du

travail éclaté, ubérisé et des formes d'habiter les territoires repliés sur une sphère individuelle et consumériste ?

En cela, les hors-lieux touchent en plein cœur le flux des hyper lieux sur lesquels est bâti le modèle économique dominant. Le ralentissement des ronds-points s'oppose à la vitesse des plates-formes numériques des GAFA et physique des grands hubs de transports intermodaux et de transbordement logistique des marchandises où s'exercent des contraintes et des contrôles aussi sévères qu'aux premières heures de l'exploitation ouvrière.

Face à cette économie mondialisée et financiarisée, la contre-expertise des tiers-espaces avec ses écosystèmes respectueux du vivant peut paraître bien fragile pour renverser la tendance. Pourtant l'expérimentation populaire participe d'un mouvement de fond à l'exemple de la prise de conscience d'une écologie politique qui actualise le besoin d'instaurer des « recherches participatives ». Il ne s'agit pas simplement d'offrir son expérience comme matériau à l'expert qui va produire des préconisations pour des décideurs, mais de provoquer sa propre recherche en s'appropriant des méthodologies en sciences humaines et sociales et en provoquant des situations d'autoformation d'où peuvent émerger des compétences collectives.

D'ailleurs, paradoxe du blocage des modes de gouvernance qui n'arrivent plus à capter les mouvements de fond de la société, les collectivités territoriales font de plus en plus appel à des formes d'expérimentation issues de pratiques échappant au champ institutionnel, voire issues de mouvement de transformation sociale pour essayer ensuite dans les inclure dans les routines de droit commun.

PRODUIRE DES RÉFÉRENTIELS PLUTÔT QUE DES MODÈLES, POUR UNE PENSÉE POLITIQUE AUTONOME

Ce que nous renvoie l'analyse des tiers -espaces, c'est que les tiers-lieux ne peuvent poser des alternatives s'ils ne créent pas des zones d'autonomie où ils s'autorisent à penser et agir autrement. Cela demande en même temps une traduction en termes d'orientation de développement qui se pense « à l'extérieur » de la pensée et de l'action dominante. Ce que nous pourrions nommer une « politique des hors-lieux » consacre cette autonomisation de la sphère du politique vis-à-vis de la sphère marchande. Cela ne se résume pas simplement à un droit à l'expérimentation accordé par les pouvoirs publics mais à une autre pensée socio-économique.

D'autres domaines, celui de l'art par exemple, pourtant rebelle à toutes récupérations, n'ont pas échappé à la standardisation de l'industrie. Même observation dans le domaine numérique qui a nourri l'axiologie des tiers-lieux (valeurs, méthodologie), mais dont la culture libre, hacker, open source a été détournée par le centralisme contrôlé et marchand des plates-formes transformant le citoyen en usager et le contre-pouvoir en droit de consommer. Il n'y a pas de raison que les tiers-lieux dans le champ du développement territorial ne suivent pas le même mouvement, malgré la résistance pour certains de se reconnaître sous un label.

La logique technicienne a tendance à s'imposer en l'absence de réponse politique alors que la maîtrise d'œuvre devrait être au service de la maîtrise d'usage de l'espace et non le contraire. La modélisation, si elle simplifie la re-production des programmes, produit en même temps des normes et des grilles d'évaluation dont les critères sont soumis au fonctionnement institutionnel et aux lois du marché.

Penser et agir sur le « tiers » implique de pouvoir se dégager des injonctions d'une économie publique ou privée, c'est-à-dire sortir d'un principe binaire pour réintroduire toute la complexité et la diversité des tiers-espaces en commençant par accorder une place au « Tiers État ». C'est bien cet espace-temps qu'il s'agit de réapproprier à travers la recherche de référentiels aiguisant une analyse critique et pas simplement de modèles. Avant de définir les modes d'application du savoir, il s'agit de s'interroger sur les conditions de production du savoir. C'est ce que nous apprend la recherche-action à travers la pratique en laboratoire social : on ne peut pas concevoir une autonomie de l'action sans une autonomie de la pensée et réciproquement. C'est une manière de se définir comme acteur-chercheur dans une « praxis » (science de la pratique). Nous touchons là un rôle essentiel des tiers-espaces par la production autonome du savoir, notamment par l'expérimentation populaire.

Or, ce qui fut appelé le « tiers-secteur » qui regroupe historiquement les associations, les mutuelles, les coopératives sous la dénomination actuelle d'économie sociale et solidaire est bien en mal pour créer cette zone autonome de la pensée et de l'action à l'instar des tentatives de l'associationnisme au 19e siècle d'intégrer à la réflexion le troisième pôle de la société civile dans sa dimension d'auto-organisation et de mouvement social.

Cette absence d'espace tiers conduit à la crise des corps intermédiaires, le milieu associatif en particulier et notamment le champ de l'éducation populaire dans sa mission de favoriser l'émancipation, une formation tout au long de la vie sur un « temps libéré ».

Une récente étude que notre laboratoire social a menée pour le Fonjep auprès des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans le Limousin⁴ questionnait justement les modèles socio-économiques pour dégager un référentiel autour de la notion de centralité

populaire⁵ : accueillir et promouvoir une diversité, favoriser une autonomie par l'inter-dépendance, répondre aux besoins fondamentaux offrant la possibilité de recomposer un sens et une cohérence de vie, dégager un imaginaire, un champ du possible dans un autre rapport à l'espace et au temps détaché de la logique de « flux tendu »...

Autrement dit, comment dresser une autre cartographie sociale d'un territoire qui ne limite pas à une vision gestionnaire et technicienne d'un développement socio-économique ? Les centralités populaires décrivent des lieux à la fois physiques et réflexifs où le territoire est pris comme ressources partagées et croisements cohérents des dimensions économiques, urbanistiques, sociales, culturelles et politiques à l'instar de ce que furent à une autre époque les « banlieues rouges » autour des pôles industriels.

Aujourd'hui quels sont les nouveaux pôles de socialité et de formation, ces lieux ressources (économiques et non-économiques) ? Cela passe par la mise en correspondance, en traduction, en tension des différents scénarios de développement parfois opposés avec des cultures socioprofessionnelles et des traditions politiques très différentes que nous avons esquissées et que nous pourrions regrouper selon trois grands processus : espaces d'intermédiation (transition du capitalisme représentée par un tiers-secteur de l'économie sociale), espaces de recomposition (métamorphose impliquant une gestion communaliste des ressources dans une économie du commun ou de la contribution), espace d'autonomisation (effondrement où le milieu apparaît comme ressource interne mobilisable de manière autonome pour répondre aux besoins fondamentaux).

Plutôt que de les séparer, l'intérêt est donc de comprendre comment ces processus se croisent dans de nouvelles centralités, si les formes d'organisations populaires sont au centre et en quoi les tiers-lieux, à condition de se laisser interroger par les tiers-espaces, pourraient en constituer l'un des éléments structurants.

■ Hugues Bazin



CONTAINER, C'EST QUOI GERTRUDE ?

C'est un espace de coworking dans les Landes à Angresse, un lieu de création partagé qui favorise l'entraide, le partage des compétences dans un endroit qui sent bon. Cet espace suréquipé permet en outre de booster sa motivation, sa créativité : nous avons Internet et une imprimante, un coin cuisine avec une cafetière, une salle de réunion, un espace détente cosy et une grande terrasse avec vue sur la campagne.

AINSI QU'UN LIEU DE CRÉATION ET DE RÉSIDENCE ?

Le projet s'est construit dans un esprit d'ouverture dans le but de créer des liens entre le monde artistique et entrepreneurial. La compagnie pluridisciplinaire Androphyne utilise le rez de chaussée de Container pour travailler sur ses propres créations et accueille des artistes en résidence. Pour expérimenter, chercher autour de leur pratique. Le projet s'est construit dans un esprit d'ouverture dans le but de créer des liens entre le monde artistique et entrepreneurial.

ET UN LIEU FESTIF ?

Oui, nous organisons aussi des événements hybrides, des concerts, des sorties de résidences, des festivals, des ateliers Do It Yourself, des conférences, des expositions, des rencontres littéraires et des afterworks... Ouverts à tous ! De bonnes ondes et des connexions entre le public, les artistes, les intervenants, les coworkers. Que de l'amour !

TRONCHE DE TIERS-LIEU

AVEC GERTRUDE POUR CONTAINER, COWORKING, FORMATION & ESPACE DE CRÉATION

TU ES LA MASCOTTE DE CONTAINER ET TU T'ES AUTOPROCLAMÉE AMBASSADRICE DES TIERS-LIEUX. POURQUOI ?

La place était vacante. Le sociologue américain Ray Oldenburg a dit : “Les Tiers-Lieux sont importants pour la société civile, la démocratie, l'engagement civique et instaurent un sentiment d'espace”... Qui mieux que moi pour les représenter dans le monde ?

COMMENT EST NÉE CETTE PASSION POUR LES TIERS-LIEUX ?

Toute petite déjà... C'est le premier mot que j'ai prononcé avant papa ou maman ! À 5 ans, je lisais Pierre Bourdieu et Hugues Bazin (présent au dernier Grand Ramdam). J'ai toujours voulu être mascotte des tiers-lieux. J'ai donc fait un Bac Mascotte que j'ai obtenu avec la mention Très Bien. Je suis née pour rassembler les gens autour de moi. J'ai toujours partagé mon goûter dans la cour d'école. Je poursuis ce destin en partageant aujourd'hui ma lumière avec les autres.

TANT DE DON DE TOI, CE N'EST PAS PESANT PARFOIS ?

Je souffre du trouble panique du vivre ensemble. C'est un combat de tous les jours. Mais sans l'amour des tiers-lieux et de ses habitants, je m'arrête de respirer... D'ailleurs, nous respirons ensemble.

TU PEUX NOUS RACONTER TA JOURNÉE-TYPE ?

Je me lève, je me regarde dans la glace, je mets mes lunettes, j'enfile mon costume de super mascotte. Je prépare un gâteau pour les coworkers tout en sirotant un jus de fruits bio issus de la

récolte en permaculture de Container. J'arrive à Container, j'embrasse et je fais un câlin à tout le monde pour me connecter au réseau. Je balance dans l'open space toutes les idées qui crépitent dans mon cerveau comme du Frizzy Pizzy (le chewing gum qui claque !) . Prochain projet hybride, prochaine création. Dans un esprit d'esthétique relationnelle. J'adore travailler, le travail c'est la vie !

EN QUOI UN TIERS-LIEU FAVORISE UNE DIALECTIQUE SOCIO-ESTHÉTIQUE ?

Cela tombe bien que tu me poses la question, c'était une partie de mon sujet de mémoire dans le cadre de mon Master en pratiques artistiques et actions sociales. Juste après mon bac Mascotte. Les propositions du tiers lieu, contextuelles, artistiques ou culturelles créent du débat et de l'échange autour de l'objet et de l'essence du lieu, des propositions. Par l'éclectisme des propositions, artistiques, festives, ce sont des outils de médiation créés et pensés pour provoquer du lien et de l'échange. C'est comme si on était tous dans un maillage connecté par des fils invisibles et que la proposition elle-même éveille les sens et l'intelligible.

COMMENT FAIRE POUR NE PAS ROMPRE LES FILS INVISIBLES DANS UN ESPACE DE COWORKING ?

Abattre les cloisons, favoriser les open spaces pour le partage des compétences, supprimer la notion de hiérarchie, faire des câlins et n'être qu'amour. Mais rien que ma présence crée du lien. Je transpire l'arborescence. C'est une dimension innée chez moi.

¹Hugues Bazin, « Les figures du tiers-espace : contre-espace, tiers paysage, tiers-lieu » in Revue Filigrane. Musique, esthétique, sciences, société, Édifier le Commun, I, Tiers-Espaces, MSH Pairs-Nord, 2015.

²Michel Foucault, Conférence de 1967 “Des Espaces Autres”

³Cornélius Castoriadis, L'institution imaginaire de la société, Le Seuil, 1975

⁴<http://recherche-action.fr/jep/documentation/>

⁵Hugues Bazin, « La centralité populaire des tiers-espaces », in L'observatoire No 52, Observatoire des Politiques culturelles, 2018.



QUELS PROFESSIONNELS NOURRIS-TU D'AUTANT D'AMOUR ET DE LUMIÈRE DANS L'ESPACE DE COWORKING DE CONTAINER ?

Journaliste, graphiste, chasseurs d'ouragan, codeur, communicants... Je les aime tous. J'aime tous les métiers, les univers. Et encore plus ceux qui sont loin de moi, ils me fascinent. Car le coworking c'est super ! Le partage appelle la créativité, nous invite à nous bousculer. On a par exemple pour projet de faire une journée coworking « Jacques Demy » où l'on devra tous parler en comédie musicale. Les idées crépitent !

AUJOURD'HUI TU ÉLARGIS TON CHAMP D'ACTION ET TU PROPOSES TES COMPÉTENCES À D'AUTRES TIERS-LIEUX. POURQUOI ET COMMENT ?

Avec mon acolyte vidéaste Hildegard, et tonton Robert notre voix off, nous proposons un objet vidéo insolite et pétillant pour promouvoir les tiers-lieux et mettre en exergue la dimension du travail autrement, à mi-chemin entre la chaleur de la maison et le plaisir de l'espace de travail. Avec humour, décalage, détournement du lieu, du contexte. Un objet vidéo sérieux et étincelant. Un outil de présentation et de communication de qualité qui ne se prend pas au sérieux.

Nous nous déplaçons dans toute la France et all over the world !

.....
« Par l'éclectisme des propositions, artistiques, festives, ce sont des outils de médiation créés et pensés pour provoquer du lien et de l'échange. »

COMMENT SE PASSE LE TOURNAGE ?

Je viens m'immerger comme une journaliste décalée, je m'infiltre pendant un, deux ou trois jours. Pour capter comment se comportent, évoluent et respirent les porteurs, les acteurs du tiers-lieu. J'évolue tout au long de la journée mais aussi pendant les temps off tel un détective menant son enquête. Mon investigation, à la fois visible et invisible est filmée par Hildegard. Les mots d'ordre ? Observer, analyser, commenter, interagir, se manifester, se faire remarquer, se cacher...

Être le bon flic et le mauvais flic en somme. Hildegard tire de tout ça un montage vidéo dynamique, alliant absurde et grande intelligence ! Vous pouvez admirer les vidéos de notre duo flamboyant sur le site de Container. Mais je préfère vous prévenir : les visionner risque de vous donner une envie subite de nous engager !

ET COMMENT VOUS ENGAGER ?

Il suffit de nous contacter à l'adresse mail indiquée ci-dessous. Nous étudierons ensemble vos besoins, vos envies, nos idées, le tout adapté à votre budget. Je sais limiter mon génie pour ne pas devenir hors de prix, ne vous inquiétez pas !

PS : Gertrude aime les barbus, trier ses déchets, les sujets abscons, les afters, regarder les cactus qui poussent, l'affect, les salades avec des fruits dedans et l'art contemporain. Gertrude est géniale mais chut c'est un secret !

■ Blanche Konrad



Androphyne, compagnie pluridisciplinaire a créé le tiers espace Container en territoire landais à Angresse, un lieu qui lui ressemble, multiple et hybride et qui accueille espace de coworking, de résidence, de création, de répétition et d'événements artistiques et festifs.

info@coworking-container.com
06 85 40 04 57
www.coworking-container.com

LA BONNE RECETTE DE

Florine Jollivet

Coordnatrice de Kpa-cité La Rochelle (17)

Qu'est ce que Kpa-cité ?

Le programme Kpa-cité a pour objectif de mettre en place des coopératives ouvertes en coeur de quartier, permettant de déployer les savoirs-faire de chacun.e et de générer une activité économique porteuse de sens. Il s'agit notamment de permettre à des personnes exclues du système économique classique (demandeur d'emploi, lycéen, migrant, étudiant décrocheur, femme au foyer) d'expérimenter l'entrepreneuriat dans un format collaboratif et socialement innovant. En s'appuyant sur le groupe et l'accompagnement proposé, les coopérants ont la possibilité d'explorer et de tester une activité économique en toute sécurité. Ils bénéficient d'un portage juridique par le biais du contrat CAPE, d'un accompagnement permanent et d'un réseau de partenaires mobilisés autour d'eux. De nombreux outils sont proposés pour favoriser le passage à l'action et l'autonomie, et améliorer la confiance en soi.

Créé dans le Nord de la France, Kpa-cité a été mis en place à La Rochelle cette année dans la continuité des coopératives jeunesse de services estivales. Depuis avril 2019, Kpa-cité La Rochelle permet à 15 coopérants âgés de 16 à 23 ans de conduire leur entreprise coopérative sur toute l'année. Ils développent des activités de conciergerie, animations enfants, prévention pollution déchets & mégots, extras en service, fabrication d'objets éco-conçus en bois (poulailler, jeux enfants) et en tissu (pochettes, sacs). Ils gèrent la communication de leur entreprise, les ressources humaines, ainsi que leur budget en étant accompagnés par les personnes ressources du projet.

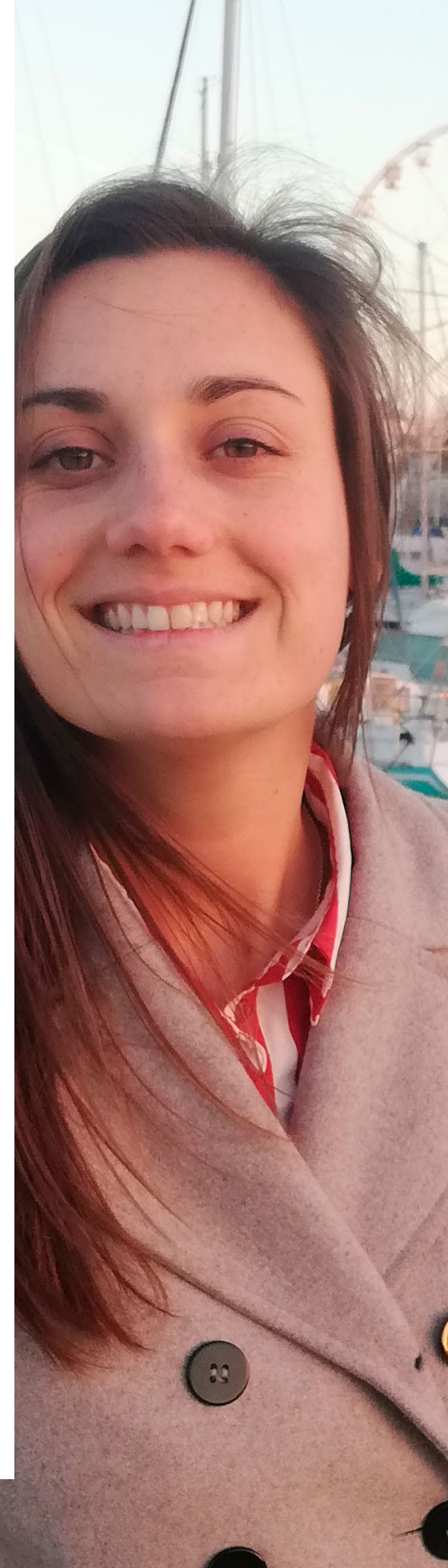
Que voulez-vous que l'on retienne de votre démarche ?

Kpa-cité est un tremplin ouvert à tous, dans lequel on crée, on expérimente et on apprend dans un cadre sécurisé, collectif et bienveillant. Ce qui est recherché, c'est l'esprit d'initiative, l'esprit d'entreprendre, pour que chacun devienne acteur de son parcours. Nous considérons l'entrepreneuriat collectif comme un outil d'apprentissage pour acquérir des savoir-faire, des compétences et de l'expérience. Mais c'est aussi et avant tout un espace de liberté dans lequel on est à l'écoute de ses besoins, on apprend à se connaître, on découvre ses talents et on prend confiance en soi, pour créer un avenir professionnel qui nous ressemble.

En quoi, ce projet a-t-il généré une dynamique tiers-lieu ?

Ce projet crée la rencontre entre le monde économique et celui de l'éducation populaire. Il fédère autour des coopérants et de leurs projets des entrepreneurs indépendants, des associations, des artisans qui vont accompagner et former les jeunes tout au long de l'année à leur métier. Il fédère également les collectivités qui soutiennent financièrement la démarche, des particuliers et des grandes entreprises qui bénéficient des services des coopérants.

De ces rencontres est né à La Rochelle l'écosystème La Proue, portant un projet de création de grand tiers-lieu mettant à l'honneur l'entrepreneuriat jeunesse, l'artisanat, le développement social, la culture et l'économie de la mer. Une structuration en association de cet écosystème composé de 9 structures fondatrices, a permis d'obtenir des moyens pour faire mûrir ce projet. 1 salarié et 15 bénévoles actifs travaillent conjointement à la consolidation de cet écosystème et à l'ouverture de ce grand tiers-lieu innovant.



CRÉER UN KPA-CITÉ

Les personnes ayant expérimenté un ou plusieurs Kpa-Cité, en tant que participant ou en tant qu'animateur, peuvent, selon leur compétences ou leurs envies, accompagner d'autres KPA-Cités. Ils rejoignent alors l'équipe KPA-Cité qui peut aider à étudier la faisabilité de la mise en place d'un KPA-Cité sur votre territoire et peut vous accompagner dans sa mise en place.

La RECETTE

- Un lieu ouvert au coeur de quartier, un lieu multifonctionnel, partagé, convivial
- Un équipement de travail de base
- Un groupe de personnes motivées par le développement d'une activité économique
- Un écosystème engagé autour du KPA (partenaires, financeurs, associations...)
- Des ressources humaines pouvant transmettre des savoir-faire aux membres des KPA
- Une structure de portage juridique et financière (CAE, couveuse...)
- Un fonctionnement inspiré de la philosophie des communs.

1 EXPÉRIMENTEZ UN OU PLUSIEURS KPA-CITÉS

en tant que participant ou en tant qu'animateur

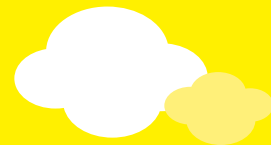


2 BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT

- Sur 3 jours, en amont, pour accompagner le lancement du dispositif
- Une fois les ingrédients réunis, accompagnement sur-mesure au fil de l'eau selon les besoins du KPA

3 ACCÉDEZ À LA DOCUMENTATION ET AUX OUTILS PARTAGÉS

L'ensemble des ressources et documentations produites par des KPA sont partagées et mises à disposition de tous sous licence libre.



Le BUT

- Déployer les savoir-faire de chacun.e
- Générer une activité économique porteuse de sens et respectueuse de l'environnement
- Favoriser le passage à l'action, à l'autonomie et améliorer la confiance en soi



2 ON PROPOSE ENSEMBLE DIFFÉRENTES PRESTATIONS ET SERVICES



3 ON ÉCHANGE ET ON SE FORME LES UN-E-S LES AUTRES

4 ON SE FAIT CONNAÎTRE ET ON CHERCHE DES COMMANDES

5 ON TRAITE LES COMMANDES

Devis, prestations, factures



6

ON SE RÉMUNÈRE

en fonction de l'implication dans le projet.

DÉMARRER UN KPA-CITÉ

Pour les jeunes de plus de 16 ans qui se sentent exclus du système classique, à la recherche de nouveaux modèles de travail, voulant expérimenter l'entrepreneuriat collectif.

1

CHACUN APPORTE SES COMPÉTENCES ET SES PASSIONS



PARLEZ APRÈS

Le Biiiiip SONORE

R&D

LES NOUVELLES TOUTES FRAÎCHES
SUR LA RECHERCHE ET
LE DÉVELOPPEMENT

La Coopérative s'est lancée depuis un an dans un programme de recherche et développement (R&D). Pourquoi? Rappelons que les finalités de notre société coopérative sont multiples : **mailler les territoires, favoriser la durabilité des Tiers-Lieux existants** et enfin, **créer un observatoire** pour procéder à des évaluations et développer des projets pilotes.

Ainsi, la Coopérative se situe dans une démarche d'innovation continue qu'elle souhaite approfondir pour **enrichir son offre de services tout en favorisant l'éclosion de Tiers-Lieux "exemplaires"** - en capacité de contribuer à la structuration des territoires. L'approche de la Coopérative repose sur la formalisation d'un contrat social qui vient interroger les relations entre l'individu, le collectif et le territoire. Derrière la question de « **l'ouverture au territoire** », c'est un enjeu social de taille que nous venons soulever: la **dimension politique du Tiers-Lieu**. Indirectement, la question de la participation citoyenne à la vie de nos territoires est au centre de ce travail de recherche. Quelle est la capacité des Tiers-Lieux à **passer du collectif au commun**, c'est-à-dire à promouvoir une citoyenneté active, qui fait bouger les lignes dans notre époque de transition? Le premier article issu de ce travail est publié ces jours-ci et nous n'attendons qu'une seule chose: en discuter avec vous !

COURTE ECHELLE

L'INCUBATEUR DE PROXIMITÉ POUR
LES TIERS-LIEUX REVIENT EN 2020 !

La première promotion de notre incubateur de proximité pour les tiers-lieux de l'ex Poitou-Charentes et l'ex-Limousin s'est achevée à la mi-mai après avoir rassemblé 5 projets aux contours variés.

Nous avons réuni les porteurs de projets à Angoulême, dans le tiers-lieu La Drôle d'Épicerie, autour de 3 journées de séminaires. Un programme riche et dense leur a été proposé avec notamment l'écriture de leur stratégie et l'analyse de leur environnement, la définition de leurs domaines d'activités ou bien encore la constitution d'un budget prévisionnel et la mise en place d'outils de communication. Ces temps en présentiels sont renforcés par des séminaires collectifs à distance, avec l'utilisation de visioconférences.

Une seconde session de Courte Échelle est déjà programmée et débutera en janvier 2020 à Limoges :

- En présentiel
Séminaire #1 – mardi 14 janvier et mercredi 15 janvier
Séminaire #2 – mercredi 5 février et jeudi 6 février
Séminaire #3 – jeudi 12 mars
- Par visioconférence
Jeudi 30 janvier
Jeudi 27 février
Jeudi 26 mars

Les candidatures pour la Courte Échelle sont à transmettre à courteechelle@tierslieux.net au plus tard le 10 novembre 2019 au format PDF.

Téléchargez le dossier de candidature à la Courte Échelle sur <http://bit.ly/2mlsgSE>



EN CHANTIER

ART & ERGONOMIE

Explorer le travail autrement dans les tiers-lieux

3 TIERS-LIEUX COMME TERRAINS D'EXPÉRIMENTATION

De janvier à juin 2019, une équipe associant Olivia Durand, ergonome d'Oxalis Ergonomie & Ingénierie et Anne Moirier, artiste plasticienne, est intervenue dans trois tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine : le Quartier Génial à Floirac (33), les Usines à Ligugé (86) et le Temps de Vivre à Aix-sur-Vienne (87).

Cette démarche expérimentale a été portée par la Coopérative Tiers-Lieux avec Consortium Coopérative dans le cadre d'une action du contrat de filière arts plastiques et visuels Nouvelle-Aquitaine et du dispositif Fonds pour l'amélioration des conditions de travail (FACT) de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT).

L'intervention avait pour objectifs de faire émerger des pistes de réflexion sur la gouvernance et la conception des tiers-lieux et de mener une recherche sur la complémentarité de l'approche artistique et ergonomique.

Olivia et Anne se sont rencontrées sur leur terrain commun : le milieu de l'entreprise. D'un côté l'ergonome y améliore des situations de travail en proposant des modifications fonctionnelles, et de l'autre l'artiste y met à l'épreuve l'environnement matériel et les organisations pour questionner les habitudes établies.

Dans le cadre de cette recherche, elles ont décidé de mener ensemble toutes les étapes de l'intervention en établissant un dialogue constant entre leurs disciplines. Les mises en situation et les pistes de réflexions apportées sont le résultat d'une approche tierce mêlant l'art et l'ergonomie.

L'intervention se déroule en immersion dans le lieu : entretiens individuels, observations des habitudes, compréhension de son fonctionnement et de son projet, puis animation d'une réflexion collective sur les conditions de travail et d'usage du lieu.

UTILISATEURS, ESPACES ET USAGES
ÉTAT DES LIEUX : RENCONTRES
ET ENTRETIENS

L'intervention Art & Ergonomie a démarré par une présentation du projet à l'ensemble des utilisateurs du tiers-lieu. Cette première réunion a plongé l'équipe dans la dynamique du collectif. Est-ce qu'un espace-temps pour le collectif existe déjà ? À quelle fréquence ?

Une problématique formulée en amont par un représentant du tiers-lieu a ensuite été mise à l'épreuve des individus. Se sentent-ils concernés ? Ont-ils d'autres préoccupations ? Quel est leur quotidien, leur rapport au travail et au collectif ? Pourquoi sont-ils là ? Quelles sont leurs utopies ?

Des thématiques liées aux conditions de travail sont régulièrement revenues : communication, qualité du mobilier et des espaces, accessibilité, accueil, fonctions des espaces communs, animation du collectif. La suite a consisté à travailler ensemble sur une problématique qui intéressait le collectif.

MISE EN SITUATION : CONCEPTION ET
RÉALISATION AVEC UN GROUPE
DE TRAVAIL

Les groupes de travail, constitués sur la base du volontariat, ont montré l'existence ou non d'une spontanéité collective. À quel temps appartient ce travail collectif (personnel, professionnel, masqué) ? Suis-je légitime à y participer ? À quoi ça sert ?

Animé par l'artiste et l'ergonome, le collectif a conçu des mises en situations traitant trois thèmes récurrents avec des approches propres à chaque tiers-lieu : la réappropriation du lieu de vie et de travail, l'individu au sein du collectif, le changement d'usage

Sous forme d'installations temporaires et de performances, ces actions ont permis au collectif de montrer sa capacité à partager ses réflexions, à en débattre puis à agir. Les limites, les doutes, les règles existantes et inexistantes, les utopies, les valeurs ont été mises à l'épreuve.

FAIRE COLLECTIF(S)
FORMES DE RESTITUTIONS

La restitution, point final de l'intervention, s'est mise en forme selon le besoin, le cheminement et la maturité du collectif : une restitution informelle en groupe sur l'expérience vécue, une présentation théorique d'une notion à approfondir par le collectif, une synthèse écrite pour alimenter des projets à venir.

Ainsi plusieurs caractéristiques des collectifs existants dans ces tiers-lieux ont été abordées :
• Le collectif d'usage pour gérer qui, quand et comment utiliser les espaces

- L'identité du collectif comme ensemble de valeurs individuelles qui font consensus
- Le projet du tiers-lieu comme espace défini de mise en pratique et de partage à destination du collectif



Les enfants s'approprient l'espace -
Le Temps de Vivre (87) / 29 mai 2019



Groupe de travail en action -
Quartier Génial (33) / 7 mars 2019

.....
“Les limites, les doutes, les règles existantes et inexistantes, les utopies, les valeurs ont été mises à l'épreuve.”

Selon le cas, l'expérience vécue a été ensuite documentée par une édition, une série de cartes postales ou une brochure faisant traces de l'intervention, formes de pérennisation et de partage des actions collectives réalisées.



État des lieux -
Les Usines (86) / 6 & 7 mai 2019

IMPACTS DE LA
RECHERCHE,
DU TRAVAIL
COOPÉRATIF
ET DES INTERVENTIONS
SUR
LES TIERS-LIEUX

L'intervention Art & Ergonomie a témoigné de l'importance de l'impact de la gestion et de la conception du collectif sur les conditions de travail dans un tiers-lieu. Cela passe par une gouvernance clairement définie, des règles d'usages adaptées aux espaces et aux utilisateurs et une identité partagée.

Les tiers-lieux étant distincts par leur fonctionnement, leur taille, leur situation géographique et leurs enjeux sociaux, chacun est amené à construire son propre fonctionnement et ses propres règles adaptées aux individus et au projet qu'il représente.

La recherche pluridisciplinaire sur trois tiers-lieux a permis d'appréhender différentes étapes de maturation du collectif d'usage et ses besoins. L'art a ouvert une porte aux utopies, à des expressions sensibles individuelles et collectives, et l'ergonomie a apporté une analyse concrète des mécanismes et de la méthodologie pour structurer son fonctionnement.

MISE EN PRATIQUE

Lors du Grand Ramdam des 23 & 24 mai 2019, Olivia et Anne ont proposé un atelier pour explorer et débattre des conditions de vie au travail. Voici une version adaptée de mise en pratique de cet atelier qui s'adresse à toute personne intéressée par la gestion, la gouvernance et la conception d'un tiers-lieu.

Nombre de participants : 4 à 12 personnes et 1 animateur
Durée : 2 à 3 h

Déroulé pratique :

- 1- Mise en route**
- Faire connaissance : chacun se présente et explique son lien avec le tiers-lieu (facilitateurs, utilisateurs, initiateurs, financeurs etc) // 20 min
 - Former des petits groupes de 2 à 4 personnes

- 2 - Echanges sur les vécus**
- Chaque petit groupe échange sur des problématiques vécues dans son quotidien en lien avec le tiers-lieu (organisation, création, relationnel, environnement de travail, gestion, ...) // 20 min
 - Chaque petit groupe partage à l'ensemble du groupe de travail les problématiques abordées // 20 min
 - Choix collégial d'une problématique à traiter, le petit groupe à l'initiative de cette problématique l'explicite avec un exemple concret, par exemple : Comment partager un espace de 60 m2 multi-usages (bureau, fablab, accueil, coworking, réunions habitants etc..) ? // 20 min

- 3 - Espaces de discussion**
- Le groupe de travail est partagé en 2 demis -groupes : chaque groupe va discuter de la problématique avec un regard différent. Le groupe ART imagine une performance/installation artistique et le groupe ERGONOMIE questionne les différents leviers des situations de travail et d'usage // 20 à 40 min

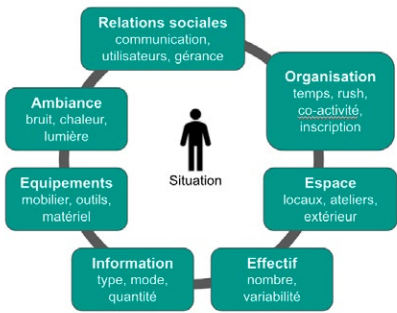
Groupe ART :

- Imaginez que vous avez tous les pouvoirs sur l'environnement matériel (ex. installer une piste de ski dans la cuisine, déplacer le tiers-lieu dans une forêt etc.)

- Exprimez vos désirs et utopies
- Choisissez l'idée la plus absurde qui pourrait apporter une solution à la problématique
- Proposez une mise en situation sous forme de performance ou installation éphémère qui rendrait visible cette idée.

Groupe Ergonomie :

- Caractérisez la problématique en lien avec les situations de travail et d'usage selon le schéma



- Imaginez pour chaque levier ce qui peut être modifié ou ce qui peut être amélioré
- Choisissez un ou deux leviers à approfondir qui pourraient apporter une solution à la problématique
- Proposez à partir de ces leviers des solutions concrètes sous forme d'outils ou de modifications qui améliorent la problématique questionnée.

4 - Mise en commun des projets des 2 groupes et enrichissement des réflexions // 20 min

■ Olivia Durand & Anne Moirier

EN CHANTIER



Restitution de l'expérimentation - Quartier Génial (33) / 2 mai 2019

N'hésitez pas à partager à Olivia et Anne les projets imaginés !

OXALIS Ergonomie & Ingénierie

Cabinet de conseil en ergonomie associant Julien Laborie-Fulchic et Olivia Durand. Ils accompagnent des entreprises, associations et organisations pour atteindre une amélioration de la santé et de la qualité de vie au travail, et remettre les situations de travail vécues au coeur des processus décisionnels.

Plus d'info : oxalis-ergonomie.com

Anne Moirier, artiste plasticienne

Crée des installations, performances et actions en entreprises pour mettre à l'épreuve les habitudes et les organisations établies, et remettre en jeu le rapport des personnes à leur environnement quotidien. Ses oeuvres interrogent la place de l'individu dans le collectif régi par des règles, des normes et des espaces.

Plus d'info : annemoirier.com

Retrouvez la documentation du projet Art & Ergonomie dans les différents lieux de l'expérimentation sur : www.coop.tierslieux.net/category/art-ergonomie

POUR ALLER PLUS LOIN...



CHEZ SOI Une odysée de l'espace domestique

Ce livre voudrait dire la sagesse des casaniers, injustement dénigrés. Pourtant, la maison est aussi une base arrière où l'on peut se protéger, re-faire ses forces, se souvenir de ses désirs, résister à l'éparpillement et à la dissolution.

Zones, avril 2015

LES FIGURES DU TIERS-ESPACE : CONTRE-ESPACE, TIERS-PAYSAGE, TIERS-LIEU

Le tiers-espace est à la fois une réalité de l'expérience humaine et un dispositif opératoire. Le tiers-espace offre une grille de lecture pour comprendre les mouvements émergents.

décembre 2015



coop.tierslieux.net/
centre-de-ressources

L'IMPASSE COLLABORATIVE pour une véritable économie de la coopération

Nous vivons, en apparence, un âge d'or de la communication et de la collaboration. [...] Cet ouvrage entend traverser ces apparences pour montrer que derrière ce règne de la collaboration se cache une crise profonde de la coopération.

Les Liens qui Libèrent octobre 2018



PARLEZ APRÈS

Le Biiiiip SONORE

FESTIVAL STREET ART AU QUARTIER GÉNIAL À FLOIRAC



La toute première édition du Festival Street Art à Floirac a vu le jour à l'initiative de l'association Le RAFU, un espace d'exposition artistique indépendant proposant un projet participatif pour l'accès à l'art et à la culture pour tous. Le RAFU, en partenariat avec le B-612, a su réunir "les talentueux de la hauteur" pour 15 jours de recherche, création, diffusion, rencontres conviviales autour du Street Art inscrivant la Ville de Floirac comme Ville du Street Art. Une cinquantaine d'artistes mobilisés pour l'événement ont gravité au Quartier Génial, véritable QG du Festival qui a fait déplacer plus de 300 habitants pour son ouverture le samedi 8 juin ! L'équipe du Quartier Génial avec le concours de l'ADEC, association pour le développement et l'échange culturel basée à Floirac, ont ravi les papilles des habitants avec un délicieux couscous partagé dans une ambiance chaleureuse qui s'est prolongée grâce à la richesse du programme proposé. Cette belle journée d'été a permis de découvrir des performances artistiques autour de la sculpture de pierre, de la calligraphie sur un fond de musique classique. Ce fût également l'occasion d'apprécier le travail des jeunes filles de l'atelier danse urbaine section hip-hop ainsi que le travail des enfants de l'atelier danse libre et ludique dispensés par Le RAFU tout au long de l'année en partenariat avec les jeunes musiciens du Conservatoire de Bordeaux. Un open-mic et un dj set ont clôturé la journée avec des ateliers et performances graff. Le RAFU peut-être salué pour sa capacité à rassembler et faire coopérer artistes, acteurs locaux et habitants !

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE ET PRÈS DE CHEZ SOI

DANS LES TIERS LIEUX DE NOUVELLE-AQUITAINE

Plus souvent reconnus pour ses espaces de travail partagés, ouverts à tout.te.s, flexibles et accessibles, les tiers-lieux sont aussi des lieux de proximité, de solidarité et de coopération entre acteurs qui visent principalement à développer le pouvoir d'agir de la population en général, tous acteurs confondus. A ce titre, certains territoires, notamment ruraux se retrouvent dépourvus d'offre de formation de proximité pour aider les personnes ou organisations dans un contexte instable de l'emploi et qui demandent aujourd'hui de « se reconfigurer » rapidement.

D'un autre côté, les tiers-lieux sont des viviers importants de compétences, de savoir-faire basés très souvent sur des projets concrets, hébergeant des professionnels de grande qualité qui ne demandent qu'à partager leurs connaissances et accompagner les personnes / organisations dans leurs transitions qu'elles soient numériques, environnementales, personnelles... Les tiers-lieux portent aussi un regard sur le sens de ses actions, l'entrepreneuriat, son impact dans le travail, l'usage du numérique et sont porteurs de nouvelles propositions.

C'est sur la base de ces constats que la Coopérative des Tiers-Lieux avec l'aide de la Région Nouvelle Aquitaine et du Fonds Social Européen a mis en place un grand programme d'accompagnement à la création d'une offre de formation de proximité générée par les tiers-lieux au profit de la population et des acteurs socio-économiques. Les grands thèmes identifiés relèvent de la croissance bleue, l'économie circulaire, le numérique, les langues, la gestion de projets, les savoirs de bases... autant de compétences transversales pour opérer sa transformation en douceur près de chez soi, dans un tiers-lieu, au contact d'autres !



ANALYSE

panorama 2019

des tiers-lieux

Voyants au vert, organisations plurielles, création de contenus avec les utilisateurs, relations partenariats en progression et diversifiées... des éléments positifs et de nouveaux points d'entrée dans les tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine.

Alerte orange sur la tentation de thématiser les lieux au risque de perdre leur diversité.

Alerte rouge sur le vent qui porte parfois des intentions dangereuses en voyant dans ces collectifs organisés une manière de gérer certains services publics en manque de financements.

La Coopérative des Tiers -Lieux observe tous les ans depuis sa création l'évolution des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine pour mieux anticiper leurs besoins et orienter les politiques publiques en conséquence dans une logique d'autonomisation des tiers-lieux et de pérennisation des activités proposées par ceux-ci. Elle vise à encourager les tiers-lieux à travailler sur le projet social qui contribue à l'épanouissement des personnes accueillies et à développer leur rapport quotidien à l'autre au sein de ces nouvelles "entreprises collectives".

INTENTIONS ET MÉTHODOLOGIE

Tous les chiffres présentés résultent de sondages différenciés et restent de l'ordre du déclaratif. Nous avons cette année fait le choix de vérifier que les promesses communiquées par les tiers-lieux avaient une réalité dans la vie des utilisateurs. C'est pourquoi, afin de confirmer ce que nous avançons avec les tiers-lieux, nous présenterons les retours de 182 utilisateurs sondés anonymement sur la base de 64 tiers-lieux qui ont bien voulu relayer le sondage auprès de leur communauté. Vous trouvez dans les infographies ci-jointes une synthèse des résultats.

Sur la photographie que nous avons faites des tiers-lieux, nos données sont basées sur le retour de 206 tiers-lieux ouverts. Les données des 135 projets de tiers-lieux en cours en Nouvelle-Aquitaine ne sont pas intégrés. Les questions générales pour décrire le plus fidèle-

ment possible les tiers-lieux régionaux reprennent les interrogations classiques de la typologie, l'implantation, les activités proposées, l'implication des acteurs, la relation aux collectivités, les compétences, les sources de financements...

Par ailleurs, nous avons souhaité cette année rentrer dans le détail des activités proposées par les tiers-lieux au delà de l'aspect locatif des espaces de travail. En effet, 90% des tiers-lieux mettent à disposition, au delà de des espaces de travail, d'autres offres, plus ou moins organisées et/ou professionnalisées qui constituent leur valeur ajoutée, représentent leur ancrage et leur dynamisme local.

Le sondage s'est orienté uniquement sur l'accompagnement, la formation professionnelle, l'inclusion numérique et l'offre culturelle et artistique qui représentent les plus grands champs d'activités couverts par les tiers-lieux. L'activité d'espace de vie sociale ou de centre social des tiers-lieux n'a pas été interrogée dans le sondage 2019. Cependant, elle le sera l'année prochaine car elle représente 6% des tiers-lieux régionaux.

Sur les activités interrogées, nous avons davantage tenter de déterminer en quoi ces services / propositions :

- répondaient à des besoins spécifiques sur les zones d'implantation, si les réponses étaient divergentes ou non du milieu rural ou urbain,
- étaient gérés collectivement, en quoi les utilisateurs pouvaient être parties prenantes de ces nouveaux services de proximité,
- apportaient de nouvelles réponses à l'existant dans sa forme,
- leur impact local (publics, typologie et nombre).

LES TIERS-LIEUX RÉGIONAUX SUR LEUR LANCÉE

De façon générale, les tiers-lieux se portent bien avec une volonté de continuer sur la même lancée à 68% et développer de nouveaux contenus / services au sein du lieu à 38%.

L'évolution de leurs implantations est encore très présente avec 32% d'entre eux qui projettent d'agrandir leurs espaces, 13% programment un déménagement ou encore 16% pensent à ouvrir un nouveau lieu ou essayer.

Avec quelques années d'expériences maintenant, les tiers-lieux commencent à se regrouper en réseau local avec quelques exemples à la clé tels que le réseau médocain, le réseau départemental de Charentes Maritimes, Synapses 17, ou encore les creusois avec TÉLA. C'est 77 % des tiers-lieux qui aujourd'hui ressentent l'intérêt d'une organisation en réseau local de tiers-lieux ou autour de filières métiers pour 25% des répondants.

Les relations avec les collectivités territoriales se développent également avec une progression à la fois sur l'intensité des relations étudiées et la diversité des institutionnels concernés. Les partenariats s'ouvrent également avec des liens très forts avec des structures de l'économie sociale et solidaire d'une part, à 68%, les acteurs de la culture à 46%, de l'éducation et de la jeunesse à 40% et des acteurs de la solidarité à 29%.

.....

" De façon générale, les tiers-lieux se portent bien avec une volonté de continuer sur la même lancée à 68% et de développer de nouveaux contenus / services au sein du lieu à 38%. "

La question de la participation des utilisateurs dans la vie du tiers-lieu est centrale. Selon les tiers-lieux, 94% d'entre eux permettent aux utilisateurs de proposer des projets, quand 43% des utilisateurs affirment organiser réellement des événements. Entre l'intention et la permission, la mise en pratique est parfois plus délicate et semble être aussi une incitation favorisée par la présence de ressources humaines dédiées à la mobilisation et à la facilitation.

LES « PROFESSIONNELS » DE LA CONVIVIALITÉ

Ces nouvelles données vont dans le sens d'une professionnalisation du mouvement avec le recensement de 195 emplois en CDI et 74 CDD et montrent également une forte mobilisation avec plus de 2400 bénévoles à l'œuvre pour faire vivre le quotidien des tiers-lieux. C'est donc un équilibre nouveau à trouver entre la participation citoyenne et les ressources salariées, c'est le gap classique de la professionnalisation qui amène de nouveaux questionnements sur la manière de fonctionner sans perdre l'élan collectif.

Tous les postes ne sont pas liés à l'animation et la gestion de la communauté même si l'on dénombre 56% de facilitateurs et 48% chargés d'animation en exercice. Médiateur.e numérique, fabmanager, animateur.rice cuisine, animateur.rice jardin, libraire et éducateurs.rices sont aussi des métiers identifiés au sein des tiers-lieux et correspondent aux activités proposées. L'as-

sistant.e administratif ou le chargé.e de communication n'est pas en reste avec un taux non négligeable d'employabilité. La Coopérative des Tiers-Lieux s'est rapprochée du CNEA (Convention Collective de l'animation) pour sécuriser les parcours des personnes employées dans les tiers-lieux.

Les utilisateurs confirment la tendance avec un taux de 82% d'entre eux qui jugent l'accueil excellent et qui estiment que leur fréquentation dans un tiers-lieu leur a permis d'abord d'élargir leur réseau amical pour 70% des répondants, améliorer leur qualité de vie au travail pour 64% d'entre eux. Juste après, 58% des utilisateurs considèrent avoir développé leur réseau professionnel. C'est d'abord la convivialité et le partage que les utilisateurs mettent en avant dans leurs retours.

Manifeste des convivialistes : <http://www.lesconvivialistes.org>

Les grands axes de travail de la Coopérative des Tiers-Lieux en Région Nouvelle-Aquitaine pour un maillage territorial équitable et la pérennisation des implantations sont de :

- favoriser l'ouverture, la mixité et l'accueil de la diversité dans les tiers-lieux,
- éviter le risque de dévoiement des tiers-lieux,
- sécuriser les parcours des personnes oeuvrant quotidiennement,
- développer les contenus / services avec les tiers-lieux.

■ Lucile Aigron



Panorama tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine

Données issues du Grand Recensement 2019 provenant de 206 tiers-lieux de la région

typologies d'espaces de travail

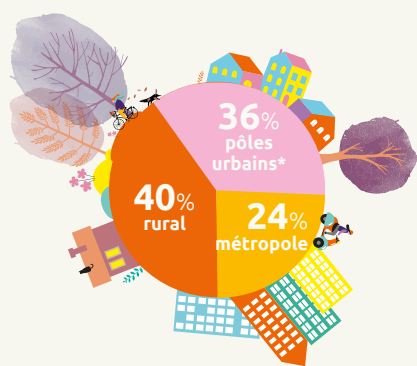
Au milieu d'une majorité d'espaces de coworking, les activités artisanales trouvent leur place avec la présence de nombreux fablabs et ateliers partagés ainsi que quelques terres agricoles. Parmi les 206 tiers-lieux répertoriés, 11% proposent plusieurs configurations de travail, permettant ainsi aux utilisateurs de mener des activités tertiaires et artisanales au sein d'un même espace.



implantation en Nouvelle-Aquitaine

répartition géographique départementale

La politique régionale vise notamment à renforcer l'implantation de tiers-lieux dans les territoires les plus vulnérables pour que chaque néo-aquitain trouve un tiers-lieu à moins de 20 minutes de chez lui. À ce jour nous dénombrons 231 tiers-lieux.

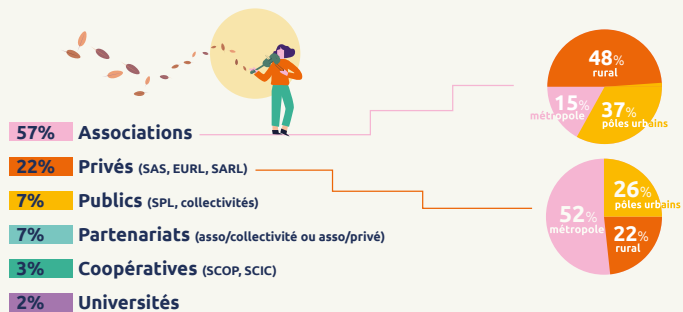


*répartition des initiatives

En Nouvelle-Aquitaine, les utilisateurs des tiers-lieux parcourent en moyenne 10 km pour se rendre de leur domicile à leur espace de travail partagé**. Qu'il s'agisse des territoires les plus isolés aux zones périphériques et pôles urbains, les tiers-lieux sont avant tout des espaces de proximité où les acteurs locaux ont toute leur place.

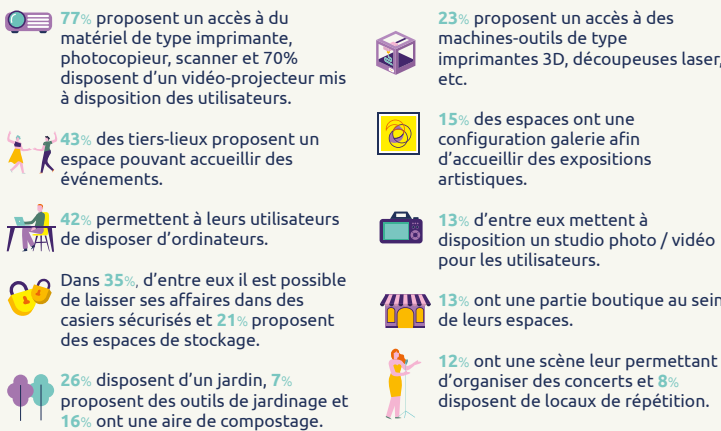
modes de gestion

Si l'économie sociale domine largement les modèles de gouvernance en rural et dans les pôles urbains, nous retrouvons beaucoup plus de lieux portés par des sociétés commerciales dans les pôles urbains et la métropole.



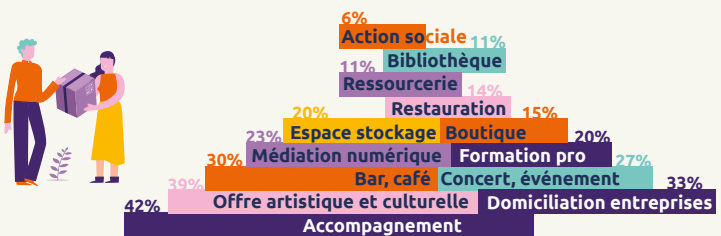
usages & activités

Les petits +



Les briques d'activités & de services

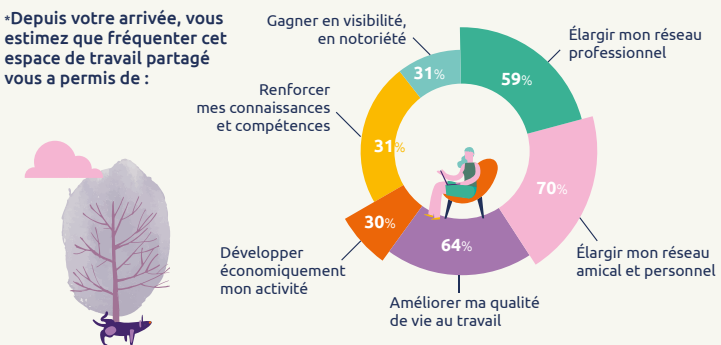
Si les espaces partagés sont très diversifiés, il en va de même pour les activités proposées. 90% des tiers-lieux proposent des offres complémentaires qui viennent enrichir le modèle initial (voir infographie #2). 6% des tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine gèrent au moins un service public ; 62% en milieu rural et 38% en pôles urbains. 6% sont reconnus par leur CAF locale.



des impacts confirmés pour les utilisateurs

88% des tiers-lieux pensent qu'ils permettent à leurs utilisateurs de trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, ils sont 71% à imaginer que leurs espaces permettent aux personnes qui les fréquentent de développer leurs compétences et 52% pensent que cela permet également le développement de leur chiffre d'affaires. Nous avons donné la parole aux utilisateurs eux-mêmes, et voici ce qu'ils en disent :

*Depuis votre arrivée, vous estimez que fréquenter cet espace de travail partagé vous a permis de :



implication des utilisateurs dans la vie des tiers-lieux

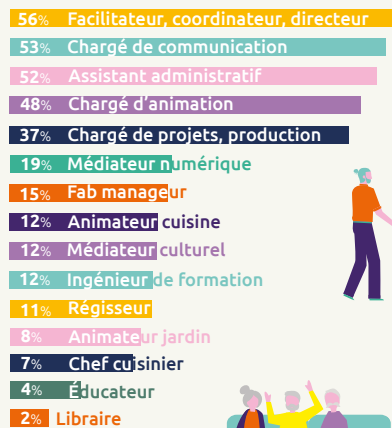
61% des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine sont gérés collectivement par les utilisateurs. Dans 94% des tiers-lieux, les projets proposés par les utilisateurs sont les bienvenus.

*Les pôles urbains sont entendus comme les agglomérations
**Données issues du sondage utilisateurs de tiers-lieux réalisé au printemps 2019 auprès de 182 personnes travaillant dans 64 tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine

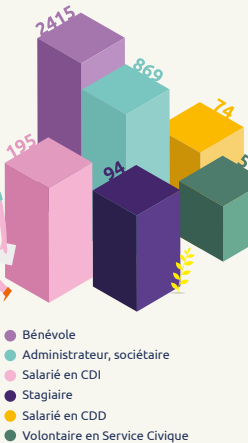
métiers & compétences

Ce sont près de 3700 personnes qui se mobilisent autour de la gestion et l'animation des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine. Une intervention éminemment bénévole qui se professionnalise toutefois avec le recrutement de nombreux salariés, stagiaires et volontaires en Service Civique. Les métiers exercés pour faire fonctionner les tiers-lieux sont à leur image, riches et variés avec une dominante de compétences en gestion de projets, coordination, communication et animation.

Quels sont les métiers exercés pour faire fonctionner le tiers-lieu ?



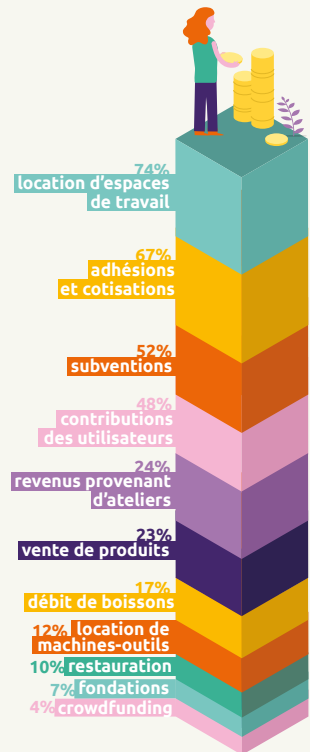
De quels types de ressources humaines disposez-vous ?



sources de financement

Les ressources financières des espaces de travail partagés sont multiples bien qu'elles proviennent majoritairement de la vente de services (locations, adhésions / cotisations, consommations bar / restaurant...). L'aide des collectivités pèse dans la balance pour de nombreux tiers-lieux avec une intervention conséquente de la Région Nouvelle-Aquitaine, des communes et des communautés de communes ou d'agglomération.

Quelle est la collectivité qui vous aide le plus ?



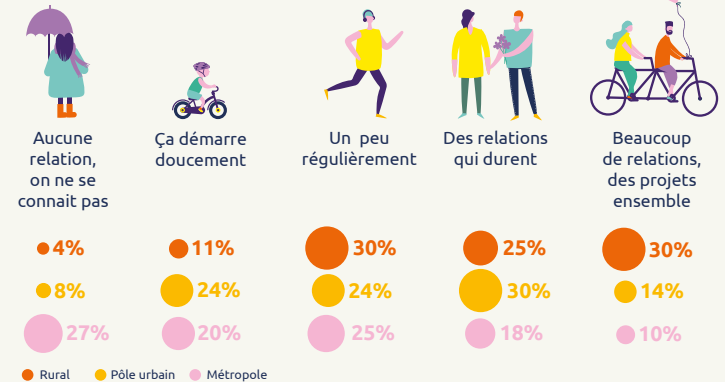
Les grands axes de travail de la Coopérative des Tiers-Lieux en région Nouvelle-Aquitaine pour un maillage territorial équitable et la pérennisation des implantations :

- favoriser l'ouverture, la mixité et l'accueil de la diversité dans les tiers-lieux ;
- éviter le risque de dévoiement des tiers-lieux ;
- sécuriser les parcours des personnes qui pilotent les tiers-lieux ;
- développer les contenus / services avec les tiers-lieux.



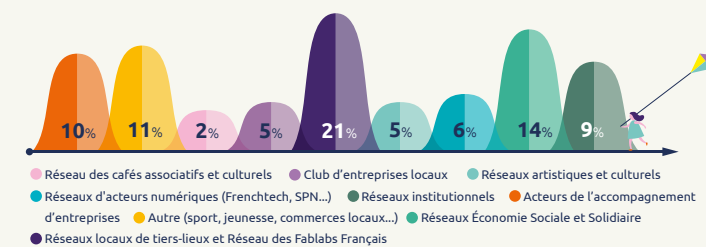
intensité de la relation avec la collectivité locale

Les relations entre tiers-lieux et collectivités locales sont variables en fonction des territoires. Si de nombreux élus et techniciens s'intéressent aux tiers-lieux et ont compris leur intérêt pour les territoires, des actions de sensibilisation et d'acculturation sont parfois nécessaires pour permettre aux collectivités de se positionner vis-à-vis des projets émergents. Par ailleurs, les porteurs de projets de tiers-lieux identifient parfois mal les compétences, les interlocuteurs et les actions des collectivités locales. Toutefois, la dominante est aux liens réguliers et durables, particulièrement en milieu rural et dans les pôles urbains où les tiers-lieux ont un rôle structurant.



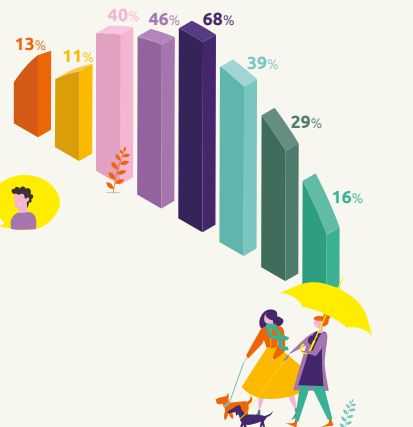
une dynamique de réseaux

84% des tiers-lieux s'entourent de partenaires afin de proposer à leurs publics des solutions de proximité, des activités et services qui répondent aux besoins des utilisateurs en mobilisant les ressources locales disponibles et compétentes. 55% des tiers-lieux sont affiliés à au moins un réseau dont voici la nature et la répartition :



Quels partenaires mobilisez-vous ?

- De l'économie sociale et solidaire
- De l'art et de la culture
- De l'éducation et de la jeunesse
- Autres (collectivités locales, tourisme...)
- Du communautaire et des solidarités
- Aucun
- Du médico-social, social et sanitaire
- De l'habitat et de l'urbanisme



La Nouvelle-Aquitaine, le pays des tiers-lieux

Projet co-construit par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER / FSE 2014-2020 »

la Coopérative tiers-lieux
29 chemin
Richelieu
33270 Floriac
09 72 83 10 90
coop.tierslieux.net



accompagnement professionnel

thématiques abordées

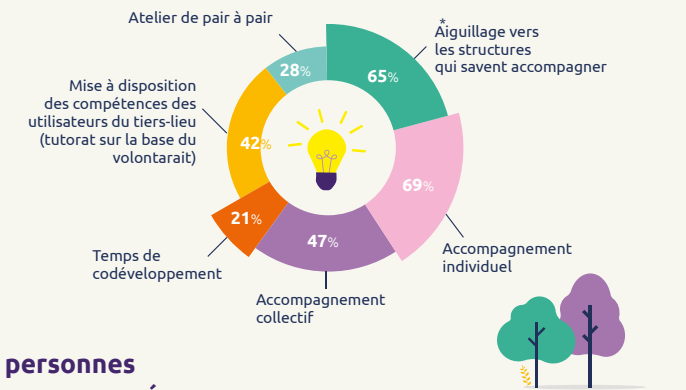
Le principal champ d'action sur le volet de l'accompagnement dans les tiers-lieux relève de la mise en réseau entre les acteurs. C'est d'ailleurs un besoin signifiant en milieu rural où cette thématique se taille la part du lion ; elle est représentée à 73% dans les espaces de travail partagés ruraux tandis qu'en métropole les premiers sujets traités concernent l'aide à la création d'entreprise (62%) et à la recherche de financement (54%), puis vient la mise en réseau (46%).

Principaux sujets d'accompagnement proposés dans les tiers-lieux :



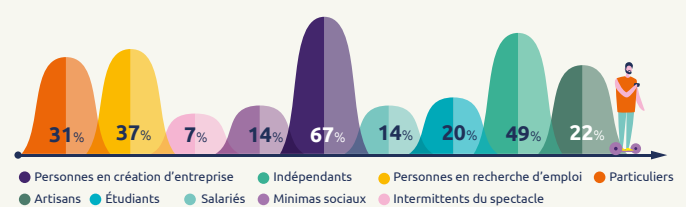
formats proposés

Le recours à l'accompagnement individuel est très fort en métropole où ce format concerne 92% des formes d'accompagnement proposées, tandis qu'il est de 57% en milieu rural. Les formats collectifs sont particulièrement présents dans les pôles urbains (60%) et en métropole (54%) alors qu'en milieu rural cela représente 36%. Les utilisateurs des tiers-lieux se prêtent volontiers au tutorat en milieu rural (55%), mettant à disposition leurs compétences. Cette pratique est un peu moins répandue en pôles urbains (33%) et en métropole (23%). En moyenne, les tiers-lieux déclarent que 30% de leurs utilisateurs s'inscrivent dans une démarche de partage de compétences et de savoir-faire pour accompagner d'autres personnes.



personnes accompagnées

En moyenne, 30% des utilisateurs des tiers-lieux répondant ont eu accès à un format d'accompagnement. Au total dans les tiers-lieux, 1512 personnes ont été aigüillées / orientées vers d'autres structures, 1489 ont bénéficié d'ateliers de pair à pair, 925 de permanences proposées par des partenaires et 252 ont reçu un accompagnement à la création de type incubateur / accélérateur. Voici les profils de ces personnes :



offre artistique et culturelle

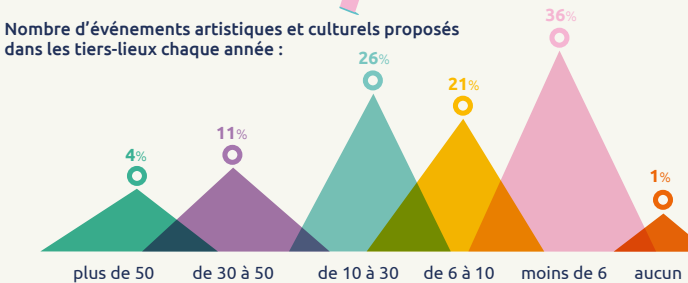
thématiques abordées



de nombreux événements

Parmi cette dense programmation artistique et culturelle, 93% des tiers-lieux offrent la possibilité à leurs publics de proposer un événement au sein de leurs espaces.

Nombre d'événements artistiques et culturels proposés dans les tiers-lieux chaque année :



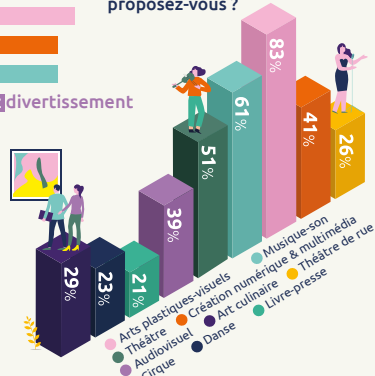
formats & disciplines d'événements artistiques et culturels

En moyenne, la programmation artistique et culturelle des tiers-lieux est composée à 56% d'artistes locaux. Elle se traduit sous des formes différentes, allant de l'exposition artistique pour une majorité d'espaces (83%) à la vente de paniers culturels pour une petite poignée d'entre eux (6%) en passant notamment par des spectacles-concerts (70%), des résidences d'artistes (39%) ou des festivals (29%).

Quels formats proposez-vous ?



Quelles disciplines proposez-vous ?



accessibilité tarifaire de l'offre artistique et culturelle des tiers-lieux

Les événements proposés par les tiers-lieux sont particulièrement accessibles en termes de prix. La gratuité partielle (adhésion nécessaire) est la pratique la plus répandue (50%) juste avant le prix libre (49%) et une offre payante (43%).

● Bénévoles
● Administrateur
● Salarié
● Utilisateurs
● Service Civique
● Stagiaire



ressources humaines mobilisées

Les profils des personnes qui coordonnent la programmation artistique et culturelle dans les tiers-lieux sont variés et majoritairement bénévoles (54%) bien qu'ils se professionnalisent avec 44% de salariés.

offre de formation

thématiques abordées

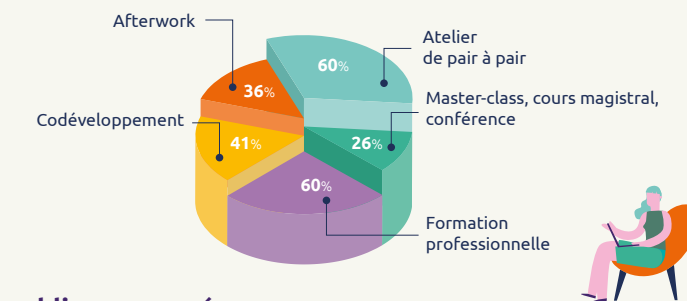
Les thèmes transversaux à l'entrepreneuriat sont fortement présents dans les offres de formation des tiers-lieux, numérique (62%) puis communication & marketing en tête (45%). Les activités manuelles trouvent également leur place avec des formations autour de l'artisanat (17%) et l'agriculture (5%).

Principaux thèmes de formations dispensées :



formats proposés

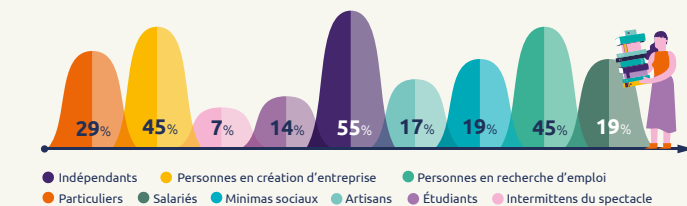
Les formations professionnelles collectives sont majoritairement pratiquées dans les tiers-lieux (93%) par rapport aux formations individuelles (50%). Elles sont généralement courtes (90%) pour des durées de 35 heures maximum) mais il est possible d'y trouver des formations de plus de 400 heures (14%). Notons que les apprentissages entre pairs sont particulièrement appréciés ; ateliers de pair à pair (60%) et temps de codéveloppement (41%).



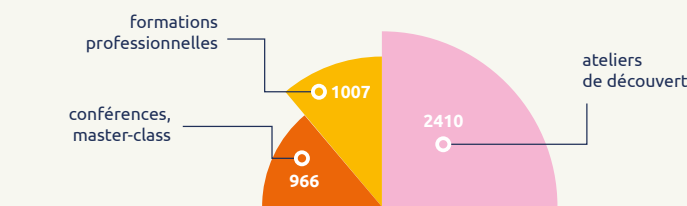
publics concernés

Parmi les personnes accueillies lors d'une formation professionnelle, nous comptons en moyenne 27% d'utilisateurs du tiers-lieu. Les 3 principaux profils des stagiaires de la formation professionnelle en tiers-lieux sont les travailleurs indépendants (55%), les personnes en création d'entreprise (45%) et les personnes en recherche d'emploi (17%). Ces dernières en bénéficient particulièrement en milieu rural (55%) et en pôles urbains (40%) alors que ce sujet concerne 29% des stagiaires en métropole. Les publics ont une appétance particulière pour les ateliers de découvertes qui ont intéressé 2410 personnes en 2018.

Quels sont les 3 principaux profils de vos apprenants ?



Combien de personnes ont suivi l'année dernière dans votre tiers-lieu :

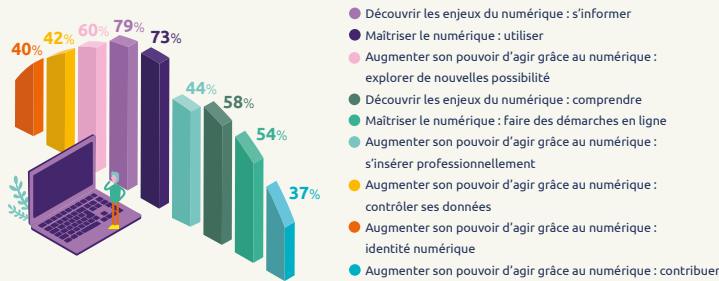


inclusion numérique

thématiques abordées

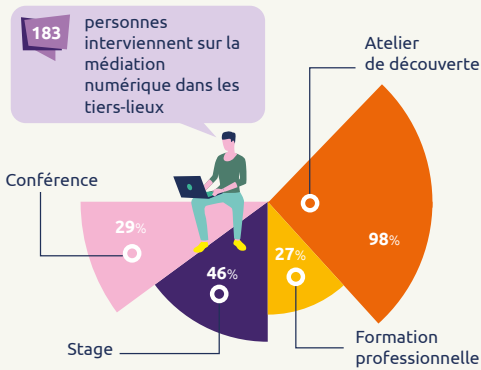
En se basant sur le référentiel APTIC, (pass conçu sur le modèle des titres-restaurant qui permet de payer totalement ou partiellement des services de médiation numérique) il apparaît que les thématiques abordées en métropole concernent principalement les sujets autour du volet «augmenter son pouvoir d'agir grâce au numérique» (de 50% à 75% pour chacun des modules) alors qu'en milieu rural, les thèmes les plus proposés concernent la découverte des enjeux du numérique (88%) pour le thème «s'informer» et 67% pour «comprendre».

Quelle offre de médiation numérique proposez-vous ?
Selon le référentiel APTIC : www.aptic.fr



formats proposés

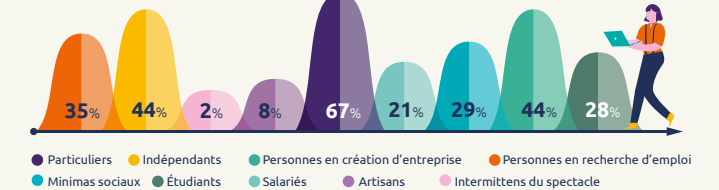
Les ateliers de découverte sont largement éprouvés et plébiscités dans les tiers-lieux (98%) car ils permettent une approche pratique des outils numériques et permettent d'accueillir un certain nombre de participants par session. Des formats plus poussés comme les stages (46%) et les formations professionnelles (27%) sont également accessibles.



publics concernés

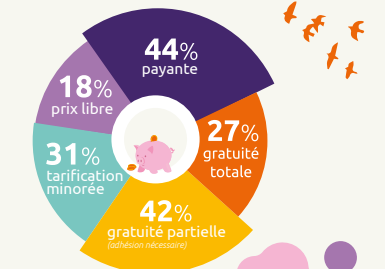
L'offre de médiation numérique intéresse fortement les particuliers (67%) et notamment en milieu rural où ils sont 75% à en bénéficier contre 60% dans les pôles urbains et 50% en métropole. La tendance est identique auprès des personnes bénéficiaires de minima sociaux qui ne fréquentent pas les tiers-lieux métropolitains pour la médiation numérique alors qu'ils sont 33% en milieu rural, 30% en pôles urbains.

Quels sont les 3 principaux profils de vos publics ?



accessibilité tarifaire

L'offre de médiation numérique est relativement accessible dans les tiers-lieux ; bien qu'elle soit majoritairement payante à 44%, la gratuité partielle est pratiquée dans 42% des cas et la gratuité totale pour 27%.



dispositif APTIC dans les tiers-lieux

Connaissez-vous le référentiel APTIC ?
www.aptic.fr



Utilisez-vous les chèques APTIC ?



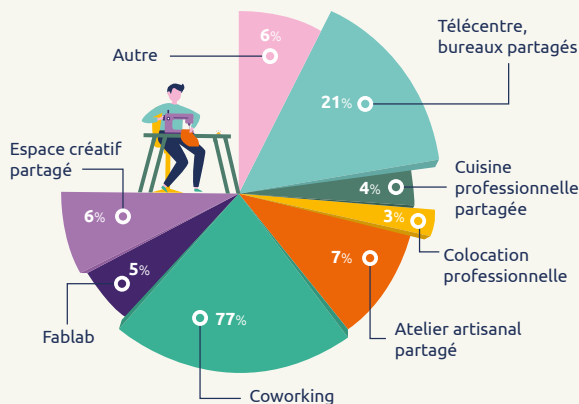
La Nouvelle-Aquitaine, le pays des tiers-lieux
la coopérative tiers-lieux
29 chemin Richelieu
33270 Floirac
09 72 83 10 90
coop.tierslieux.net



focus utilisateurs

typologies d'espaces de travail utilisés

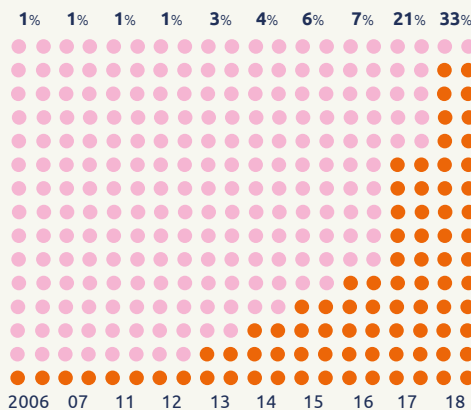
La grande majorité des répondants fréquente un espace de coworking (77%), tandis que 21% optent pour un télécentre ou des bureaux partagés et 3% sont installés en colocation professionnelle. Les activités artisanales sont développées à 7% au sein d'ateliers artisanaux partagés, d'espaces créatifs (6%), de fablab (5%) et même de cuisines professionnelles partagées (4%) pour les acteurs du secteur. À noter que certains répondants fréquentent plusieurs typologies d'espaces.



Parmi les répondants au sondage, 15% ne fréquentent pas d'espace de travail partagé, principalement parce qu'ils estiment que cela n'est pas adapté à leur activité professionnelle (37%) ou qu'ils n'en ressentent pas le besoin (33%). Nous pouvons également citer, pour 4% d'entre eux, l'absence d'un tiers-lieu à proximité de leur domicile, une préférence pour rester travailler à domicile, des problèmes relationnels avec les autres utilisateurs, un cadre sonore qui ne leur convient pas, des problèmes de confidentialité et une qualité d'accueil insuffisante.

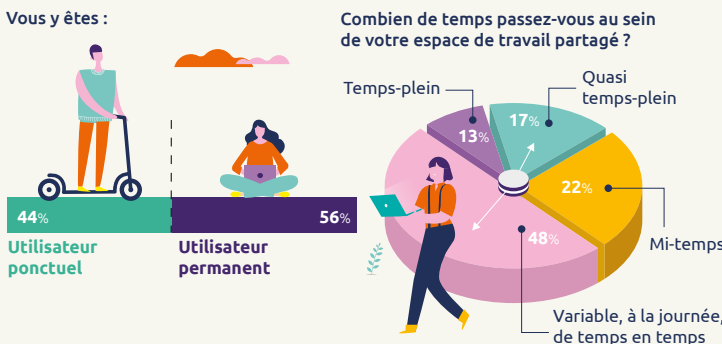
historique de fréquentation des espaces de travail partagés

Le recours aux tiers-lieux se démocratise en Nouvelle-Aquitaine depuis le début des années 2010, avec un pic de fréquentation enregistré à partir de 2017 ; 21% des répondants ont commencé à fréquenter les espaces de travail partagés cette année-là, et 33% en 2018.



usages des espaces de travail partagés

La flexibilité rendue possible par les tiers-lieux permet à chacun de trouver une réponse à ses besoins en fonction de son rythme et de ses habitudes de travail. Une grande moitié des répondants s'inscrit dans un usage permanent des tiers-lieux (56%) tandis que les autres (44%) sont plutôt des utilisateurs ponctuels, de quelques jours par semaine à quelques jours par mois / année. Le temps passé sur place est majoritairement variable (48%) ou à mi-temps (22%) bien que 13% d'entre eux y soient installés à temps-plein et 17% en quasi temps-plein.



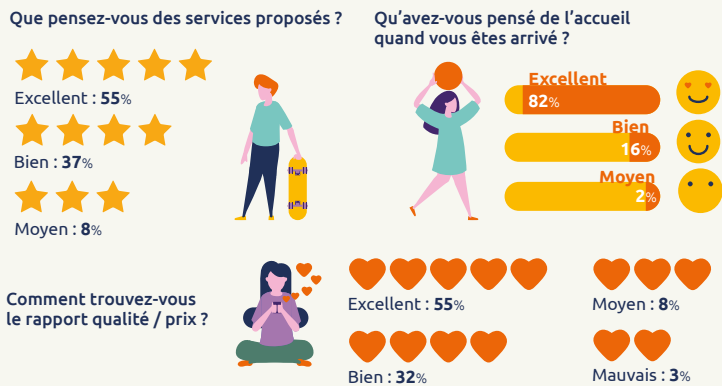
accessibilité des espaces de travail partagés

Les utilisateurs déboursent en moyenne 125€ par mois pour accéder à leur espace de travail partagé. Derrière ce tarif, les tiers-lieux proposent une offre différente d'un espace à un autre. Néanmoins, un accès à une connexion internet, une cuisine équipée pour les pauses café-repas, une imprimante et des temps d'animations de type ateliers de pair à pair ou déjeuners collaboratifs sont des services répandus dans la majorité des tiers-lieux. En Nouvelle-Aquitaine, les utilisateurs des tiers-lieux parcourent en moyenne 10 km pour se rendre de leur lieu d'habitation à leur espace de travail partagé, toutes zones confondues (rural, pôles urbains, métropoles). Ils utilisent majoritairement leur voiture pour s'y rendre (63%) et des moyens de modes doux de mobilité tels que le vélo (20%) ou la marche à pieds (12%).



qualité de l'offre

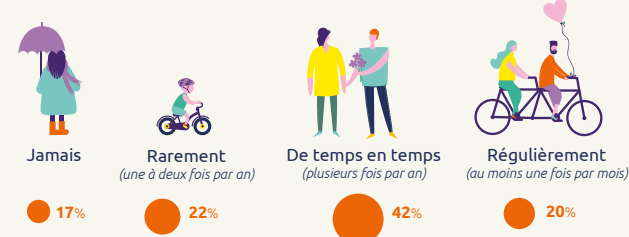
Les personnes qui fréquentent les tiers-lieux y trouvent leur compte puisque 55% d'entre elles estiment que les services proposés sont excellents, 37% les jugent de bonne qualité et 8% seulement sont moyennement satisfaits. Parmi les services auxquels ils aimeraient avoir accès au sein de leur espace de travail partagé on peut citer une conciergerie de services (36%), une offre de restauration (25%) ou bien encore la possibilité d'utiliser des espaces de stockage (25%). La plupart d'entre eux estime le rapport qualité/prix du tiers-lieu qu'ils fréquentent excellent. Ils sont 32% à le trouver correct, 8% le jugent moyen et les déçus sont très minoritaires avec 3% d'entre eux qui l'ont trouvé mauvais. Enfin, la qualité de l'accueil est jugée excellente par 88% des personnes qui ont poussé la porte d'un tiers-lieu contre 16% qui en sont globalement satisfaits et 2% qui l'ont trouvé moyennement à la hauteur de leurs attentes.



coopération entre utilisateurs

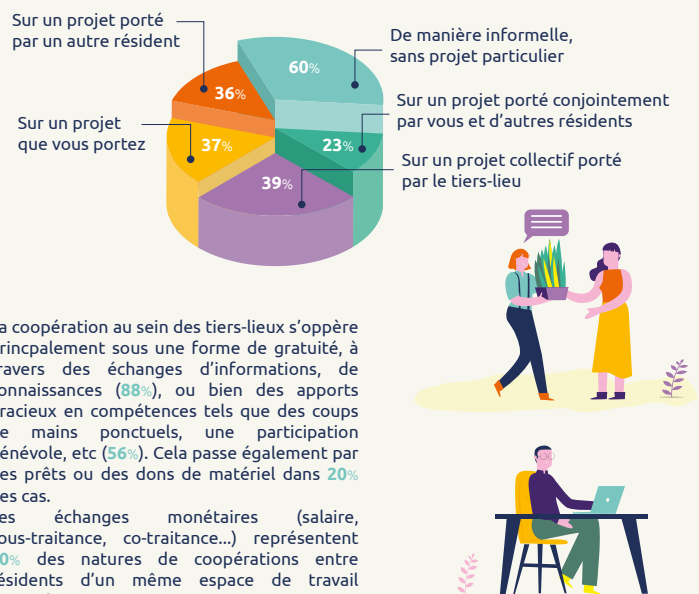
Les tiers-lieux ne se limitent pas au simple partage d'une table, d'une connexion internet et d'une machine à café. La mise en commun se prolonge bien souvent au-delà des aspects fonctionnels du lieu. C'est l'une des caractéristiques de ces espaces de travail partagés animés par des facilitateurs qui cherchent à connecter les acteurs entre-eux afin, notamment, de faire naître des collaborations entre les membres. Et cela fonctionne ; 20% des utilisateurs coopèrent entre eux régulièrement (au moins une fois par mois) et ils sont même 42% à le faire plusieurs fois par an.

Coopérez-vous avec d'autres résidents de l'espace de travail partagé ?



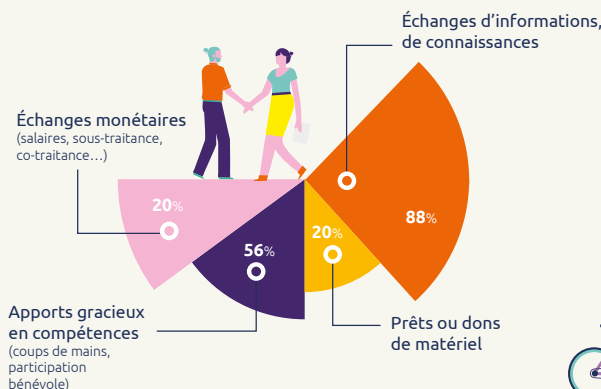
Il s'agit principalement de collaborations informelles (60%) qui naissent au fil des échanges, une fois les compétences de chacun identifiées ; d'où l'intérêt du rôle de facilitateur qui a pour mission, notamment, d'animer le collectif en favorisant les rencontres. La coopération prend également forme à travers un projet collectif porté par le tiers-lieu (39%), sur un projet porté par un résident (36%) ou, de manière plus engageante, sur un projet porté conjointement entre plusieurs résidents (23%).

Lorsqu'il vous arrive de coopérer c'est :



La coopération au sein des tiers-lieux s'opère principalement sous une forme de gratuité, à travers des échanges d'informations, de connaissances (88%), ou bien des apports gracieux en compétences tels que des coups de mains ponctuels, une participation bénévole, etc (56%). Cela passe également par des prêts ou des dons de matériel dans 20% des cas. Les échanges monétaires (salaire, sous-traitance, co-traitance...) représentent 20% des natures de coopérations entre résidents d'un même espace de travail partagé.

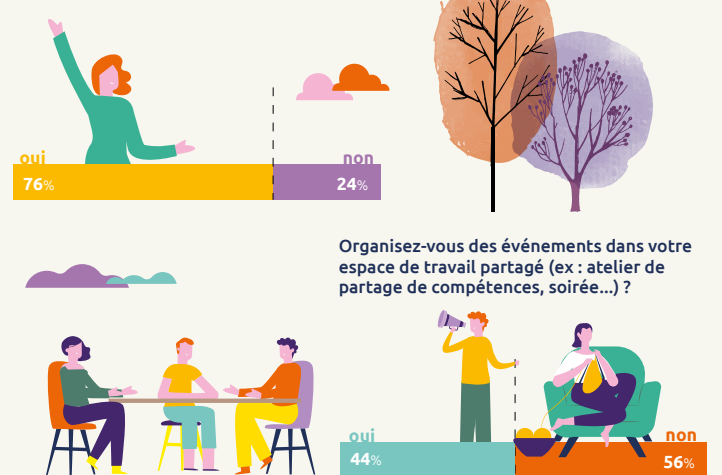
De quelles natures sont vos coopérations avec d'autres résidents de l'espace de travail partagé ?



participation aux animations

Parmi les nombreux événements proposés dans les tiers-lieux (ateliers de pair à pair, concerts, conférences, partages de compétences...), les utilisateurs sont largement conviés à contribuer à la programmation événementielle. Et cela porte ses fruits puisque 44% d'entre eux organisent des événements dans leur espace de travail partagé. La mobilisation est d'autant plus importante lorsqu'il s'agit de participer à ces événements en tant que public car 76% des répondant affirment assister aux animations proposées par leur tiers-lieu. Celles qui remportent le plus de succès prennent la forme de temps conviviaux avec les «afterwork / apéro» à 70% et les déjeuners partagés à 58%. Les animations professionnelles et artistiques intéressent également fortement les utilisateurs avec notamment les ateliers de découvertes (48%), les conférences (39%), les formations (36%), les expositions (17%) ou les projections / ciné débat à 16%.

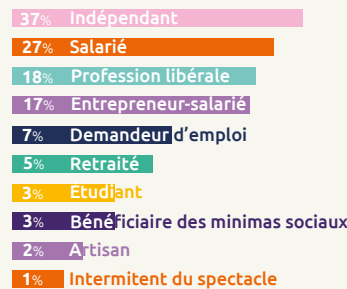
Participez-vous aux animations proposées par votre espace de travail partagé en tant que public ?



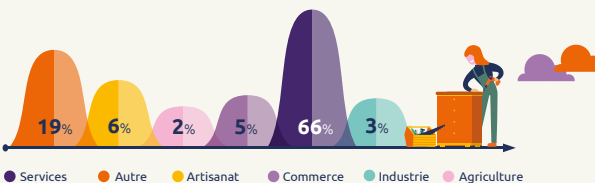
profils d'utilisateurs

La plupart des personnes qui fréquentent les tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine exercent un métier dans le secteur des services (66%). Elles sont majoritairement sous le statut d'indépendant (37%) mais on note également 27% de salariés, ce qui est révélateur de changements de pratiques tels que le recours au travail à distance ou en équipes distribuées. Par ailleurs, l'utilisation des tiers-lieux concerne principalement les petites structures de moins de 6 personnes (72%) bien qu'ils soient fréquentés par 13% d'organisations de plus de 24 personnes.

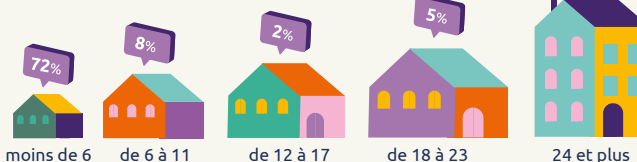
Quel(s) statut(s) avez-vous ?



Quel est votre domaine d'activité principal au sein de l'espace de travail partagé ?



Combien êtes-vous dans votre structure de travail et/ou d'activité ?



La Nouvelle-Aquitaine, le pays des tiers-lieux

Projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER 2014-2020

la coopérative tiers-lieux
29 chemin
Richelieu
33270 Floirac
09 72 83 10 90
coop.tierslieux.net

Appel pour un imaginaire politique commun

Le "Panorama des tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine" vient d'être publié alors que nous terminons une première année de Recherche et Développement (R&D). Ces statistiques nous éclairent sur la réalité des tiers-lieux dans notre belle région et nous souhaitons, au-delà des chiffres, en profiter pour affirmer, ou réaffirmer, quelques lignes directrices fondamentales à nos yeux (ceux de la Coopérative Tiers-lieux). Les valeurs et l'imaginaire que nous allons décrire ici, ne peuvent être interprétés autrement que comme notre volonté de participer au débat nécessaire sur ce qu'apportent et produisent les tiers-lieux. C'est une parole, libre, qui veut susciter l'échange, et non un discours, avec un début et une fin, par lequel nous dirions de manière définitive ce que doit être un tiers-lieu. Nous ne cherchons pas à convaincre mais à dialoguer.

CONVERGENCES

D'abord et avant tout, le tiers-lieu est pour nous un espace de sociabilité et donc, de convergence. C'est un troisième lieu, certes, qui n'est ni la maison, ni le bureau, mais c'est aussi un tiers, un espace de médiation entre des personnes dans un monde où les sociabilités d'antan ont été mises à mal. Il ne s'agit certainement pas de regretter un autrefois fantasmé. Pas de "c'était mieux avant", de repli identitaire ou d'entre-soi. Nous faisons le pari de la rencontre, de la diversité, de l'inclusion, de lieux partagés.

Cette convergence se révèle une absolue nécessité à une époque où la question écologique devient brûlante,

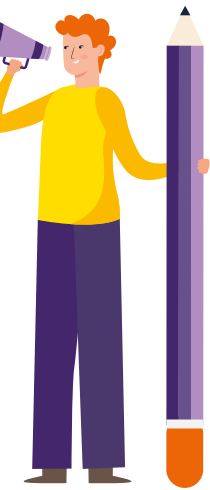
malheureusement au propre comme au figuré... Les tiers-lieux peuvent participer à la réduction des déplacements et de ce fait à la réduction de la consommation de carburants. Ils peuvent aussi être des lieux d'innovation technologique (potentiellement "low tech") et sociale, parce qu'il permettent la friction des intelligences. Ils font partie de ces espaces où se forment les solutions aux crises qui se présentent.

Faisons de nos collectifs des acteurs d'une "re-localisation" ou "re-territorialisation", dans la perspective d'une résilience de nos territoires, en ville comme à la campagne.

CONVIVIALITÉ

L'écrivain et gastronome Brillat-Savarin, au tournant du XVIIIème et du XIXème siècle a réduit quelque peu les champs de la compréhension de ce mot. Nous ne renierons pas notre goût pour la bonne chère, le chant, la danse, et les festivités dans ce texte, mais nous chercherons à explorer un autre sens de la convivialité. Celui donné par Ivan Illich ou par les auteurs du Manifeste Convivialiste qui se sont inspirés de ce philosophe iconoclaste.

Ils affirment que les outils devraient demeurer au service du vivre ensemble (cum vivere en latin - l'origine étymologique de convivialité), et non l'inverse. Les structures, les administrations, les logiciels, les machines, la logique gestionnaire... rien ne devrait passer avant notre humanité faite de fragilité, de faiblesse, et de singularité qui ne peuvent se ranger dans des cases soit disant logiques.



Dans le domaine du numérique, par exemple, nous devons nous interroger sur la manière dont il s'impose à nous. L'injonction de se connecter, au détriment parfois de la plus élémentaire des relations humaines - notamment dans le domaine de l'administration publique ou tant de fonctionnaires ont été remplacés par des écrans - ne peut être acceptée sans questionner le sens d'une telle course vers toujours plus de technologie. Est-ce le souci du vivre-ensemble qui anime notre participation à la transformation numérique de notre société? Ou est-ce parce que la technologie s'est imposée à nous et exclut, de fait, tous ceux qui ne peuvent s'y soumettre?

Les tiers-lieux seraient-ils ce qu'Ivan Illich appelait des outils conviviaux? Avec humilité, nous répondrons qu'ils sont au service du vivre ensemble.

ADELPHITÉ

Il nous semble que les tiers-lieux peuvent ainsi être des espaces de mise en pratique de la troisième partie de notre devise républicaine : fraternité (sororité au féminin, adelphité au neutre). Il s'agit d'un concept politique à part entière qui nous appelle, nous citoyens, à faire et agir en tant que frères et sœurs en humanité, donc à prendre pleinement notre part dans la vie sociale de nos cités.

On nous demande parfois si les tiers-lieux sont des services publics. Non, comme espaces de participation libre de citoyens à une aventure collective, ils ne sont pas subordonnés à l'autorité de la collectivité. L'Etat peut développer de nombreux services publics auxquels

nous sommes profondément attachés, les tiers-lieux ne leur font certainement pas concurrence. Ils viennent parfois compenser la disparition de ceux-ci dans certains territoires! L'adelphité nous invite à prendre pleinement conscience de notre responsabilité individuelle à prendre soin de notre vie sociale commune. Cela ne va pas contre ou à la place de l'action publique. Bien au contraire, tout à fait enracinés dans la culture de l'Économie Sociale et Solidaire, ils ajoutent et complètent pour que liberté d'entreprendre et égalité de tou(te)s se combinent pleinement.

.....
" Rien ne devrait
passer avant notre
humanité faite
de fragilité, de
faiblesse, et de
singularité qui ne
peuvent se ranger
dans des cases soit
disant logiques. "

COMMUNS

Cette notion est au cœur de la réflexion d'autres réseaux de tiers-lieux comme la Compagnie des tiers-lieux ou encore la plateforme de contenus Movilab.org. Nous aussi adhérons pleinement à ce qu'elle entrouvre comme possibles économiques et sociaux. Entre le privé et le public, de manière complémentaire à l'action, il y a la propriété. Qu'elle soit intellectuelle, d'usages ou foncière, de produits ou de services, il nous semble urgent de travailler à la construction de communs.

Notre rapport à la planète bleue s'inscrit dans cette démarche. La livrer aux seuls intérêts privés est une impasse. Croire à un gouvernement public mondial qui déciderait pour tous est une illusion. C'est notre affaire à tous de prendre en compte qu'il s'agit de notre bien commun le plus précieux puisqu'elle est le berceau de la vie. La logique de commun tel que l'a décrit l'économiste Elinor Ostrom nous paraît donc être une des clefs d'un développement économique et social

plus harmonieux, notamment dans la perspective des enjeux environnementaux incontournables auxquels nous faisons face.

CONTRAT SOCIAL

Parce que de nombreux tiers-lieux perçoivent de l'argent public, directement sous forme de subventions ou indirectement grâce à des mécanismes de défiscalisation, il nous paraît pertinent de travailler au contrat social qui se met en place entre les porteurs d'un projet de tiers-lieu, ses utilisateurs, le collectif qu'il forme, l'Etat ou les collectivités, et la société toute entière.

Selon nous, ce contrat social est trilogique: il lie les intérêts des individus (coworkers, consommateurs du café associatif, travailleurs nomades, salariés, prestataires de services, etc...) à ceux du collectif qui anime le tiers-lieu (sous forme spontanée, d'association, de SCIC, de SCOP...) et ceux du territoire (de la société dans son ensemble et des collectivités qui garantissent l'intérêt général). On peut conjuguer ces intérêts. Le développement personnel, culturel, économique et social des individus ne verse pas systématiquement dans l'individualisme. Il peut y avoir une "individuation" (un processus de développement de la personne) qui ne soit pas tournée uniquement vers son intérêt propre. Nous croyons qu'il peut exister des expériences collectives fortes et constructives qui ne glissent pas vers le communautarisme. Et enfin, les tiers-lieux peuvent participer humblement à l'intérêt général sans être totalitaires : sans imposer une vision aux autres, faire à la place des publics ou encore prétendre que le tiers-lieu est la solution à tout.

TRAVAIL

Enfin, nous pouvons affirmer, statistiques à l'appui, que les espaces de coworking sont les terrains fertiles qui ont donné naissance à de nombreux tiers-lieux ces dix dernières années. Comment expliquer que quelques auto-entrepreneurs, des indépendants, des télétravailleurs, initialement à la recherche de bureaux à partager, se trouvent embarqués dans des aventures comme celles des tiers-lieux?

Le travail est remis en question de plus en plus profondément depuis la première révolution industrielle jusqu'à maintenant. Les différentes crises énergétiques depuis les années 70, le chômage de masse qui mine la société française, la financiarisation de l'économie, la globalisation, la dématérialisation permise par le numérique, le séisme bancaire de 2008, les mutations des structures sociales (familiales, syndicales, religieuses, politiques), l'allongement continu depuis deux siècles de l'espérance de vie, les rapports alarmants du GIEC, les informations sur les conséquences de nos modes de vie sur des pays instables et des populations en souffrance... Tout concourt à interroger le sens de l'effort de production. Au-delà du statut et du cadre juridique, c'est notre rapport au monde, à l'activité, à la consommation, au revenu, à la place des machines et robots qui est sans cesse modifié. Les tiers-lieux, qui proposent aujourd'hui bien plus que des espaces partagés tertiaires, s'ouvrent de plus en plus à la mise en commun de terres agricoles ou d'ateliers artisanaux, sont les chambres d'échos privilégiées de ces reconfigurations du travail au sens le plus large.

Faire converger les personnes vers des lieux où l'on apprend à mettre en commun, expérimenter des rapports d'adelphité dans un monde qui parfois nous disperse, faire société dans un rapport contractuel lucide : voici quelques unes des lignes de forces des tiers-lieux tels qu'ils se révèlent aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine et dans bien d'autres régions. Si la question du lieu physique (la friche industrielle, le loft branché ou la vieille école décrépite du village) est probablement un élément de l'identité de chaque tiers-lieu, si pour des raisons pratiques nous utilisons des typologies de tiers-lieux (fablab, artisanal, agricole, tertiaire...), vous l'aurez compris, ces éléments ne sont pas le centre de notre réflexion. In fine, "notre" tiers-lieu n'est-il pas le processus par lequel des citoyens se saisissent de leur pouvoir d'agir, au sein d'un collectif et dans la perspective de l'intérêt général, pour vivre ces valeurs?

■ Guillaume Riffaud

L'AVIS DU JURISTE

par Olivier Ramoul

Avocat au Barreau de Bordeaux
Cabinet ORA - Fabrique POLA

Le cas d'école

Bonjour,
Je suis membre d'un tiers-lieu associatif qui développe plusieurs activités ; coworking, café associatif, librairie, formation professionnelle et de nombreuses animations tout au long de l'année à destination de nos adhérents et des habitants du coin. Nous développons donc des activités non-lucratives et d'autres qui le sont, bien que l'objet social de notre association porte des ambitions d'intérêt général.

La question de la fiscalité de tout ou partie de nos activités nous interroge particulièrement ; sommes-nous soumis à une quelconque taxe ? Seulement sur une partie de nos activités ? Ou sur sa totalité ? Et le cas échéant, existe-t-il un moyen de sectoriser les activités lucratives de celles qui ne le sont pas ?

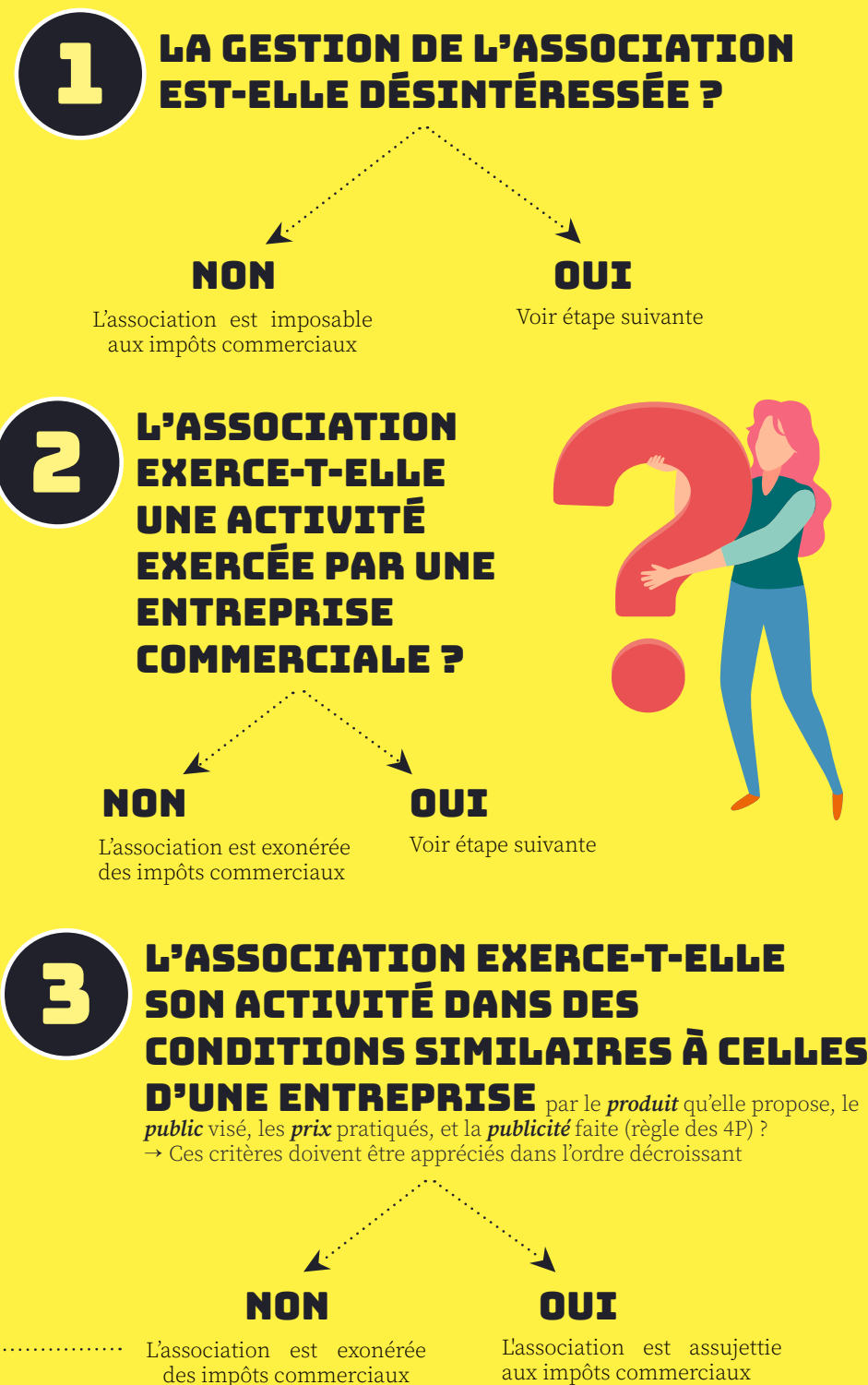


Si les activités lucratives sont prépondérantes, toutes les activités de l'association seront taxées. Toutefois, si l'activité principale de l'association est non lucrative **et** si l'association réalise à la fois des opérations de nature lucrative et non lucrative, l'association peut isoler ses activités lucratives de telle sorte qu'une sectorisation permettra d'exonérer les activités lucratives de l'association si celles-ci ne dépassent pas le seuil de chiffre d'affaires de 63.059 €

En savoir + sur la sectorisation ou la filiation des activités :
<http://bit.ly/2kgx7E2>



Les associations visées par la loi 1901 ne sont en principe pas soumises aux impôts commerciaux (impôt sur les sociétés, contribution économique territoriale et TVA). Seul l'exercice d'une activité lucrative peut remettre en cause le bénéfice de ces exonérations. Pour mieux comprendre :



RÉCLAME

INSCRIPTIONS À LA FORMATION "PILOTER UN TIERS-LIEU"



Notre formation au pilotage de tiers-lieu s'étend au-delà des frontières régionales de Nouvelle-Aquitaine où nous accueillerons la 7^{ème} session en janvier 2020 et s'implante en Hauts-de-France pour la 2^{ème} session et dans les Pays de la Loire en guise de toute première fois dès février 2020 !

Cette formation vous permettra de travailler sur le parcours des utilisateurs de votre tiers-lieu, d'organiser l'accueil et l'animation et de créer une dynamique de coopération propre à leurs besoins. Elle apporte méthodes et appui pour gérer votre projet grâce à la mise en place d'une boîte à outils dédiée et des formateurs humbles mais expérimentés.

L'ensemble des séminaires de formation est réalisé au sein de tiers-lieux. Les équipes locales constituées sont autant d'opportunités de rencontres inspirantes et d'échanges entre pairs. Nous diffusons la culture tiers-lieux par l'exemple. La formation est construite autour d'apports théoriques mais aussi de cas pratiques et d'exercices propres au champ de l'économie sociale. Les journées se déroulent de manière participative grâce au cercle de connaissances. Les échanges et l'entraide entre stagiaires permettent également d'initier une démarche de réseau lors des séminaires de formation.

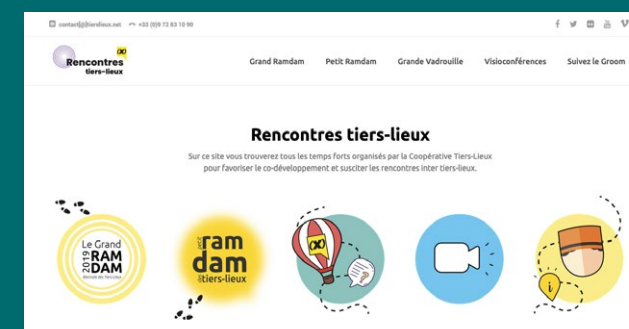
Le coût de la formation est de 4200 euros par personne. Une demande de prise en charge peut s'effectuer auprès de votre OPCO de référence ou auprès de votre agence Pôle Emploi.

formation@tierslieux.net

09 72 83 10 90

Catalogue et dossier de candidature à télécharger sur www.coop.tierslieux.net

UN NOUVEAU SITE WEB DÉDIÉ AUX TEMPS FORTS DU RÉSEAU DES TIERS-LIEUX EN NOUVELLE-AQUITAINE & D'AILLEURS



Depuis le printemps 2019 nous avons mis en ligne un site internet dédié aux temps d'animations et de rencontres organisés par la Coopérative Tiers-Lieux pour le réseau régional ; Petits et Grands Ramdams, visioconférences, entretiens-conseils (Grand Vadrouille des Tiers-Lieux) ou visites commentées du Quartier Génial (Suivez le Groom), vous retrouverez toutes les actualités, le calendrier et les informations pratiques liées à ces événements.

Rendez-vous sur www.rencontres.tierslieux.net



COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX

École, réseau, labo
des tiers-lieux

29 chemin Richelieu, 33270 Floirac
09 72 83 10 90
contact@tierslieux.net

coop.tierslieux.net
facebook.com/tierslieux
twitter.com/tierslieux

Projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER / FSE 2014-2020 »

